

Au cœur de SAINT ANDRÉ

N°66

MAIRIELe nouveau
Conseil municipal**FINANCES**Un budget 2026
ambitieux**ENVIRONNEMENT**L'arborétum
se fait tout beau !

Editorial • Retour en images • Mairie : Nouveau Conseil municipal - Finances - Conseil des Sages et des jeunes - Sécurité
 Volley : Challenge Thierry Bouton • Bâtiments et Voirie : Point d'étape - Des soucis qui se répètent au Mur à gauche
 Voirie : Travaux 2026 • Vie scolaire/Action sociale : ACM/Ecole/Garderie - Restauration scolaire - Classe défense - CCAS - FLAJ
 Mobilités - Lire sur la vague • Urbanisme : Débroussaillage - Rappel sur nuisances sonores et brûlage des déchets
 Environnement : Arborétum • Vie de la commune : Transport solidaire - Bibliothèque - Café Terra - 8 mai - La Passem - Nouveau
 Vie Associative : Articles proposés par les associations • Seignanx • Patrimoine • Infos utiles • Agenda



ANDRÉSIENNES, ANDRÉSIENS,

Les élections de mars dernier ont installé une nouvelle équipe municipale.

En son nom, je vous adresse ses remerciements pour la confiance témoignée.

Tous les élus sont déjà au travail.

Ils ont, pour les nouveaux, voté leur premier budget et leur bonne volonté et leur curiosité sont très encourageantes.

L'accompagnement de tous les moments de la vie associative locale, le remplacement de Florence Maiffredy qui prend la retraite, la recherche de solutions pour sécuriser davantage la circulation sur nos routes, le nettoyage des façades de l'église, les premières réflexions sur la future urbanisation du Mas, le renouvellement du Conseil des Jeunes et du Conseil des Sages, la renaturation d'une partie de la cour de l'école, la préparation de l'arrivée de la superérette connectée API, la rencontre

avec les Présidents d'associations, l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques, le réaménagement de l'aire de covoiturage de la Pipette, la revitalisation de l'arboretum près de la Mosaique et la plantation d'un verger en face du lavoir-fontaine au cœur d'un projet environnemental incluant tout le Bourg et la construction de toilettes publiques, sont à l'ordre du jour de nos réflexions, de nos échanges et de notre engagement pour le bien-être des Andrésiennes et des Andrésiens..

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous
Jean BAYLET
Maire



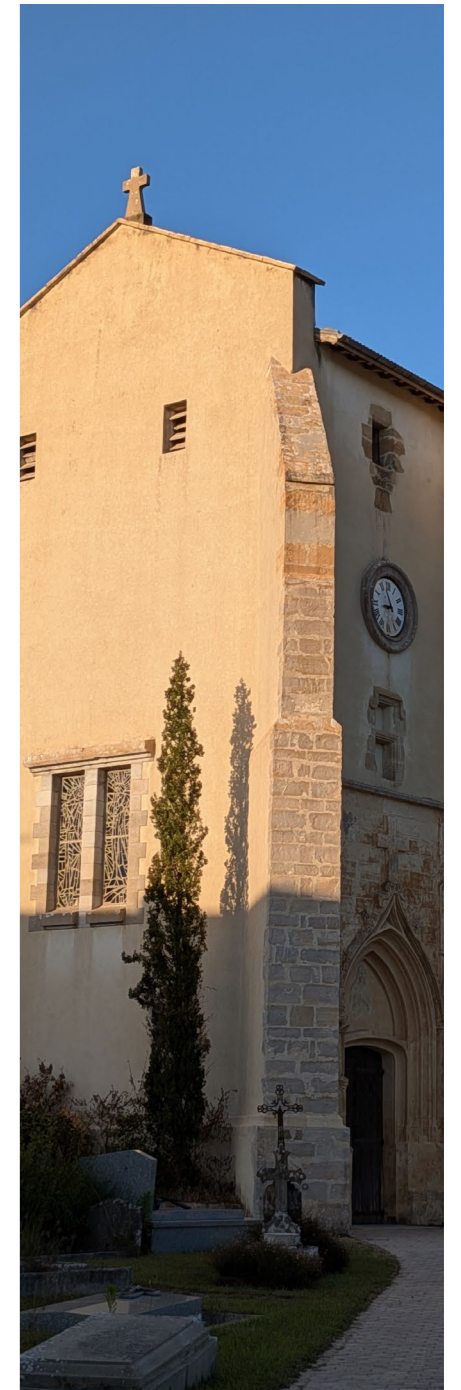
Stage de kickboxing



Bibliothèque municipale



Commémoration 8 mai



Eglise, soleil couchant



PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

À la suite des élections municipales, le nouveau conseil municipal de Saint André de Seignanx s'engage dans ce mandat avec sérieux, écoute et responsabilité. Chaque élu apporte son expérience, ses compétences et son regard pour construire, ensemble, des projets utiles au service des Andrésiens.

L'équipe remercie chaleureusement les habitants qui se sont déplacés pour voter et ont ainsi manifesté leur confiance. Cette mobilisation témoigne de l'attachement de chacun à la vie démocratique locale et constitue un encouragement précieux pour les années à venir.

Plusieurs projets sont d'ores et déjà engagés ou poursuivis dans la continuité du mandat précédent : le dispositif API, l'amélioration de la santé dans les assiettes des enfants, les événements associatifs, la dyna-

misiation du centre-bourg à travers l'arboretum et le soutien aux commerces, ainsi que la gestion des bâtiments et de la voirie. L'arboretum, situé au cœur du village entre les écoles et la salle Mosaïque, participe pleinement à cette dynamique de proximité et de qualité de vie.

Ce nouveau mandat s'annonce riche, collectif et tourné vers l'action, avec la volonté de poursuivre les initiatives utiles à la commune et de construire, aux côtés des habitants, les prochaines étapes de son développement.





PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Autour du maire, une équipe municipale engagée fait vivre une ambition commune pour Saint André de Seignanx : servir avec proximité, agir avec cohérence, construire avec sens. À travers leurs parcours, leurs responsabilités et leur présence dans les commissions, ces élus incarnent une action publique ancrée dans le réel, attentive aux habitants et tournée vers l'avenir.

Au-delà des fonctions et des commissions, c'est bien une même volonté qui réunit cette équipe : être utile, rester proche, agir avec cohérence. À Saint André de Seignanx, l'action municipale prend ainsi la forme d'un collectif engagé, attentif aux équilibres du présent et capable d'ouvrir des perspectives pour l'avenir.

Jean Baylet, Maire

Maire de Saint André de Seignanx, Jean Baylet incarne la continuité, la mesure et le sens du service. En charge des finances, du personnel et du conseil municipal, il porte une action fondée sur l'expérience, la proximité et la constance. Instituteur puis directeur d'école pendant plus de 46 ans dans la commune, il a tissé au fil du temps un lien profond avec les familles et avec la vie du village.



Élodie Zaccari, première adjointe

Première adjointe, Élodie Zaccari conduit les dossiers liés à l'urbanisme, à la commission des impôts, aux listes électorales, à l'économie et aux commerces. Son parcours dans la gestion administrative, la finance et le milieu associatif lui donne une lecture à la fois structurée et humaine des enjeux communaux. Elle incarne une action rigoureuse, attentive et résolument tournée vers l'intérêt général.



Pascal Lannebère, deuxième adjoint

Deuxième adjoint, Pascal Lannebère anime les sujets de communication, de culture, de patrimoine, de vie associative et d'office de tourisme. Également vice-président de la Communauté de communes, il inscrit son engagement dans une logique de lien, de rayonnement et d'ancrage territorial. Sa connaissance de Saint André de Seignanx et du tissu associatif fait de lui un élu de proximité, utile et engagé.



Magali Françoise, troisième adjointe

Troisième adjointe, Magali Françoise suit les questions liées à l'enfance et à la jeunesse, à l'école, à la garderie, à la restauration scolaire, à l'accueil collectif de mineurs, à l'action sociale et aux cimetières. Son parcours dans la gestion et l'accompagnement humain nourrit une approche à la fois concrète et profondément attentive aux besoins du quotidien. Elle apporte à l'équipe une présence solide, discrète et rassurante.



Marc Rémazeilles, quatrième adjoint

Quatrième adjoint, Marc Rémazeilles prend en charge les bâtiments, les services techniques, le personnel, les plannings, les matériels, les véhicules, la sécurité et le CNAS. Son parcours professionnel, allié à une culture de l'effort et de l'engagement collectif, donne à son action une tonalité pragmatique et structurante. Il incarne une autorité calme, tournée vers l'efficacité et le sens du service.



Armelle Parrouffe, cinquième adjointe

Cinquième adjointe, Armelle Parrouffe porte les dossiers liés à l'environnement, au CPIE et au Syndicat mixte de rivières. Elle est également engagée à la Communauté de communes, dans une logique de transition et d'attention au vivant. Son approche, ancrée dans la préservation des espaces naturels et le temps long, apporte à l'équipe une expertise précieuse.



André Latxague, conseiller délégué

Conseiller délégué, André Latxague suit les questions de voirie, de déplacements, d'éclairage public, de SYDEC, d'eau, d'assainissement et de chenil. Son ancrage local, sa fidélité au village et sa connaissance du terrain en font un repère de proximité. Son engagement s'inscrit dans une relation directe aux réalités concrètes de la commune et de ses habitants.



Vincent Alemany

Présent dans plusieurs commissions, Vincent Alemany contribue avec discrétion, pragmatisme et régularité. Sa participation aux travaux collectifs traduit une volonté d'être utile là où les besoins se présentent, dans un esprit de bon sens et d'équilibre. Il fait partie de ces appuis fiables qui renforcent la cohérence du collectif.



**Marine Amelin**

Marine Amelin participe à plusieurs commissions avec une approche attentive aux réalités du quotidien. Son parcours autour du tourisme, de l'accueil et de l'organisation nourrit une présence utile dans les réflexions collectives. Elle apporte à l'équipe une sensibilité concrète et un regard tourné vers l'attractivité du territoire et l'environnement.

Damien Berdugot

Engagé dans plusieurs commissions, Damien Bergugot apporte une énergie franche, un attachement fort à Saint André et une bonne connaissance du terrain et des habitants. Sa présence traduit une volonté claire de participer activement à la vie communale et à ses évolutions. Il incarne une implication sincère, directe et tournée vers l'action.

Isabelle Bouton

Présente dans les commissions où les sujets liés à l'enfance et à la proximité humaine occupent une place essentielle, Isabelle Bouton s'implique avec chaleur et simplicité. Son expérience dans l'animation enfance lui donne une relation naturelle aux familles, aux enfants et aux réalités du quotidien. Elle apporte à l'équipe une énergie douce, accessible et pleinement collective.

Morgan Caballero

Membre actif de plusieurs commissions, Morgan Caballero porte la responsabilité de l'action sociale dans la commission Enfance et Jeunesse. Son profil d'entrepreneur, son sens des responsabilités et sa connaissance du tissu local nourrissent une approche concrète et protectrice du quotidien. Il incarne une présence attentive, à la croisée du lien humain, de l'économie locale et du service aux habitants.

Michel Daflon

Actif dans plusieurs commissions à dominante technique, Michel Daflon apporte une expertise précieuse sur les sujets de bâtiment, de sécurité, de voirie et d'aménagement. Son parcours, marqué par le sens du service et par une expérience de terrain solide, renforce l'équipe dans ses dimensions les plus concrètes. Il contribue à la stabilité, à la rigueur et à l'efficacité du travail collectif.

**Nathan Frechou**

Nathan Frechou prend une part active à la commission communication, culture, patrimoine, vie associative et office de tourisme, avec une responsabilité particulière à la vie associative. Son engagement traduit une envie forte de soutenir ce qui fait vivre le village, relie les habitants et crée du collectif. Après de nombreuses années à la tête du comité des fêtes, il apporte un regard connecté, une vraie aisance relationnelle et un souffle dynamique.

Alain Gommard

Présent dans plusieurs commissions, Alain Gommard apporte son expérience technique et sa capacité à soutenir les dimensions concrètes de l'action municipale. Son rôle contribue à la continuité des dossiers et à la solidité du travail d'équipe. Il représente une présence discrète, mais structurante dans l'équilibre de l'ensemble.

Estelle Mendiboure

Présente dans plusieurs commissions, Estelle Mendiboure conjugue rigueur, sens du travail en équipe et attention aux projets cultures et patrimoines pour lesquels elle a une mission particulière. Professeure des écoles, elle apporte un regard particulièrement juste sur l'enfance, l'éducation et l'écoute. Son engagement s'inscrit dans une présence constante, bienveillante et constructive.

Virginie Rosa

Active dans plusieurs commissions, Virginie Rosa apporte à l'équipe une vision moderne et structurée des enjeux de développement local. Son parcours dans l'innovation, l'aménagement du territoire, la logistique, l'ESS et l'entrepreneuriat nourrit une lecture transversale des sujets, avec une attention particulière à la cohérence d'ensemble et à la santé globale du territoire. Elle contribue avec mesure à une dynamique collective attentive à la réalité du terrain.

Muriel Stutzmann

Membre de plusieurs commissions, Muriel Stutzmann porte plus particulièrement la responsabilité de la sécurité dans la commission Bâtiments. Pompier et militaire de réserve, son expérience de terrain, son énergie et son sens du service en font une alliée précieuse pour les dossiers où la vigilance, la réactivité et la fiabilité comptent pleinement. Elle apporte au collectif une présence engagée et rassurante.

Anne-Marie Vidal

Investie dans plusieurs commissions, Anne-Marie Vidal contribue avec sérieux, disponibilité et sens du collectif. Sa présence sur différents sujets traduit une volonté de participer pleinement à la vie municipale et aux besoins de la commune. Elle incarne un engagement sobre, fiable et constant.





LES COMMISSIONS ET LEURS MEMBRES

Autour des élus adjoints, les commissions rassemblent l'ensemble de l'équipe municipale autour des grands enjeux du quotidien. Cette organisation permet de croiser les compétences, de travailler en proximité et d'avancer collectivement au service des habitants.

Urbanisme, finances, personnel, conseil municipal, conseil des sages, conseil municipal des jeunes

Responsable : Élodie Zaccari

Responsable économie et commerce : Virginie Rosa

Membres : Vincent Alemany, Damien Berdugot, Morgan Caballero, Isabelle Bouton, Michel Daflon, Magali Françoise, Muriel Stutzmann

Communauté de communes, communication, culture, patrimoine, vie associative, office de tourisme

Responsable : Pascal Lannebère

Responsable vie associative : Nathan Frechou

Membres : Vincent Alemany, Alain Gommard, Estelle Mendiboure, Virginie Rosa

Enfance et jeunesse, école, garderie, restauration scolaire, accueil collectif de mineurs, action sociale, cimetières

Responsable : Magali Françoise

Responsable action sociale : Morgan Caballero

Membres : Isabelle Bouton, Estelle Mendiboure, Virginie Rosa, Anne-Marie Vidal

Bâtiments, services techniques, personnels, plannings, matériels, véhicules, sécurité, CNAS

Responsable : Marc Remazeilles

Responsable sécurité : Muriel Stutzmann

Membres : Damien Berdugot, Morgan Caballero, Michel Daflon, Alain Gommard, Virginie Rosa, Anne-Marie Vidal

Environnement, CPIE, Syndicat Mixte de Rivières

Responsable : Armelle Parrouffe

Membres : Vincent Alemany, Marine Amelin, Alain Gommard

Voirie, déplacements, éclairage public, SYDEC, eau, assainissement, chenil

Responsable : André Latxague

Membres : Marine Amelin, Damien Berdugot, Morgan Caballero, Michel Daflon, Anne-Marie Vidal





BUDGET DE LA COMMUNE

En Fonctionnement :

1 874 931,40 € en dépenses et en recettes

DÉPENSES

Charges de personnel	899 200
Charges car. général	609 033
Gestion courante	291 062
Intérêts de la dette	31 423

RECETTES

Impôts	940 649
Dotations	361 732
Excédent 2025	342 842
Produits services	180 748

En Investissement :

412 752 € en dépenses et en recettes

PRINCIPALES DÉPENSES

Voirie	116 228
Capital de la dette	100 160
Restes à réaliser 2025	58 329
Réserves	46 260
Cour d'école	29 000
Épicerie connectée API	20 000
Mise normes électr.	15 000

PRINCIPALES RECETTES

Restes à réaliser	73 552
Réserves	46 260
Remb. TVA 2024	29 517

+ excédent d'investissement 2025 pour l'équilibre.

Les taux d'imposition restent inchangés

<p>Taxe foncière propriétés bâties</p> <p>40,32 %</p> <p>Bases : 1 531 000 € Produit : 617 299 €</p>	<p>Taxe foncière propriétés non bâties</p> <p>69,76 %</p> <p>Bases : 45 360 € Produit : 31 643 €</p>	<p>Taxe d'habitation</p> <p>19,40 %</p> <p>Bases : 160 000 € Produit : 31 040 €</p>
---	---	--

Budgets :

école, centre de loisirs et associations

CAISSE DES ÉCOLES

8 496 €

Fournitures · 168 élèves

SUBVENTIONS ASSOC.

10 000 €

Montant total réparti

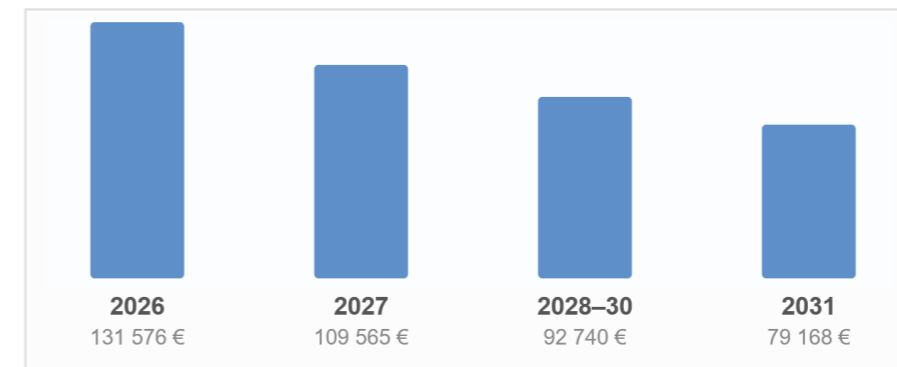
CENTRE DE LOISIRS (ACM)

274 723 €

Recettes : familles 83 000 € · CAF 45 971 € · communes 114 431 €
(St-André 60 168 €, St-Laurent 13 160 €, Biarrotte 5 161 €, St-Barthélemy 2 106 €).

Dépenses : personnel 216 881 € · charges générales 56 085 €.

La dette de la Commune



2026 : capital 100 153 € + intérêts 31 423 €. Dette en décreue régulière.

CONSEIL DES SAGES

Le Conseil Municipal de Saint André souhaite mettre en place un deuxième Conseil des Sages.



Ce Conseil des Sages sera

- Un groupement de citoyennes et de citoyens de la commune
- Une instance consultative de réflexion et de concertation
- Une force de propositions
- Une entité autonome qui ne rend compte qu'au Maire et au référent désigné par le CM
- Une instance qui donne son avis et ses recommandations sur des sujets, à la demande du CM ou qui s'autosaisit de sujets qu'elle souhaite étudier

A travers la création d'un Conseil des Sages, le CM souhaite

- Bénéficier de suggestions et de propositions des Sages
- Mieux connaître les souhaits des habitants
- Cultiver l'esprit d'ouverture, développer les relations intergénérationnelles, renforcer le dialogue dans le village

Qui peut faire partie du Conseil des Sages

- Des femmes et des hommes domiciliés sur la commune et inscrits sur les listes électorales
- Etre disponible et ne plus exercer d'activité professionnelle
- Présenter sa candidature par écrit auprès du Maire

Le Conseil Municipal souhaite

- Un Conseil des Sages à parité Femmes et Hommes
- Un équilibre sociologique
- Une répartition géographique au sein de la commune
- Une diversité de compétences
- Donner la priorité aux citoyens n'ayant pas été élus dans le Conseil Municipal de la Commune
- L'adhésion du Conseil des Sages de Saint André à la « Fédération des Villes et Conseils de Sages »

Le Conseil des Sages aurait à se préoccuper de l'intérêt général, du bien-vivre.

Ses domaines d'intervention seraient nombreux :

- Le cadre de vie : valorisation des espaces publics, incivilités, gestion des déchets, fleurissement du village,
- Transports et déplacements
- Habitat
- Urbanisme
- L'animation du village par la vie associative et culturelle
- La place des anciens
- La place des jeunes

Comment pourrait fonctionner le Conseil des Sages

- Par des réunions plénières régulières en présence du Maire et/ou du référent du CM
- Des réunions de travail en présence ou non du Maire ou du référent du CM
- Le Conseil des Sages ne disposerait d'aucun pouvoir de décision et d'aucun budget
- Le Conseil des Sages disposerait autant que de besoin d'une salle municipale, d'un ordinateur, de papier, de classeur et de chemises pour ranger les documents, d'un accès libre à la photocopieuse et au vidéo projecteur

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Qu'est-ce qu'un Conseil Municipal des Jeunes ?

Un Conseil Municipal des Jeunes est une instance citoyenne, non obligatoire, de réflexions, d'informations, de propositions, d'échanges et de partages entre les jeunes du Conseil et le Conseil Municipal de Saint André de Seignaux, sur des questions d'intérêt communal.

Quels sont les objectifs ?

- Permettre aux jeunes de Saint André d'évoluer au sein de leur village en les accompagnant dans leur citoyenneté
- Leur permettre de participer à la vie de leur village
- Prendre en considération leur parole et leurs attentes
- Leur permettre de construire des projets et d'engager des réalisations nées de leurs propositions
- Favoriser les débats et les échanges intergénérationnels
- Leur permettre de découvrir le parcours d'une réalisation : réflexion, confrontation, élaboration, présentation, recherches de financement, décision et mise en œuvre.

La composition du Conseil Municipal des Jeunes

- Il concerne les jeunes Andrésiennes et Andrésiens nés entre 2010 et 2017. Ils s'engagent sur la période 2026-2029, renouvelable jusqu'en 2032. Il y aura 19 membres maximum.

Le fonctionnement

- Le Conseil Municipal des Jeunes se réunit au moins 2 fois par an en réunion plénière ou plus souvent selon la volonté des jeunes
- Les jeunes du Conseil pourront s'inspirer du fonctionnement du Conseil des adultes en élisant leur « Maire » et aussi des « adjoints »
- Le Maire ou un élu référent le représentant, présidera les réunions plénières
- Les membres du Conseil Municipal des Jeunes pourront solliciter des informations des élus du Conseil des adultes dans les domaines de compétences de ces derniers, ainsi que les membres du Conseil des Sages mais aussi, avec l'accord du Maire, de personnels municipaux responsables de la mise en œuvre de certains services (voiries, bâtiments, pôle financier, secteur social, centre de loisirs, enfance...)
- Le budget du Conseil Municipal des Jeunes sera pris sur le budget général de la commune.

Comment candidater

- Le dépôt des candidatures se fera sous la forme d'une fiche à retirer puis à déposer en Mairie (ou avec celle dans le journal municipal)
- Chaque candidature sera, obligatoirement, accompagnée d'une autorisation parentale à retirer en Mairie

RESTEZ INFORMÉS



Pour suivre les informations de la commune et recevoir des alertes en cas d'urgence n'hésitez pas à nous suivre via notre **site internet, Facebook et l'application PanneauPocket.**

Ou encore par mail
accueil@saintandreseignaux.fr

et aussi par téléphone
05 59 56 79 90

UNE JOURNÉE DE PARTAGE AUTOUR DU VOLLEY-BALL

Le 29 août prochain, la commune de Saint André de Seignaux accueillera la première édition du Challenge Thierry Bouton, une journée placée sous le signe du sport, du partage et de la convivialité.

Cet événement est organisé en hommage à Thierry Bouton, disparu au mois d'août 2025. Passionné de volley-ball, il a consacré une grande partie de sa vie à la pratique et à l'enseignement de ce sport. Tout au long de sa carrière, tant dans sa vie militaire que civile, il a joué, entraîné et transmis avec enthousiasme les valeurs du volley-ball : l'esprit d'équipe, le respect, le dépassement de soi et la solidarité.

Installé à Saint André de Seignaux, Thierry nourrissait le projet de créer une équipe de volley-ball au sein du village afin de faire découvrir cette discipline au plus grand nombre et de rassembler les habitants autour d'une activité sportive conviviale. Malheureusement, il n'a pas eu le temps de concrétiser ce rêve.

Le Challenge Thierry Bouton entend aujourd'hui faire vivre cette ambition. Ouverte à tous, cette journée réunira aussi bien des licenciés que des personnes n'ayant jamais pratiqué le volley-ball. L'objectif est avant tout de permettre à chacun de découvrir ce sport, de participer à des rencontres amicales et de partager un moment de convivialité dans un esprit d'échange et de bonne humeur.

Le tournoi se déroulera sous la forme de rencontres à 4 contre 4. Afin de favoriser la découverte

du volley-ball et le mélange des publics, les équipes devront être mixtes et constituées d'un seul joueur licencié. Cette formule permettra à chacun de participer, quel que soit son niveau de pratique.

Deux catégories seront proposées :

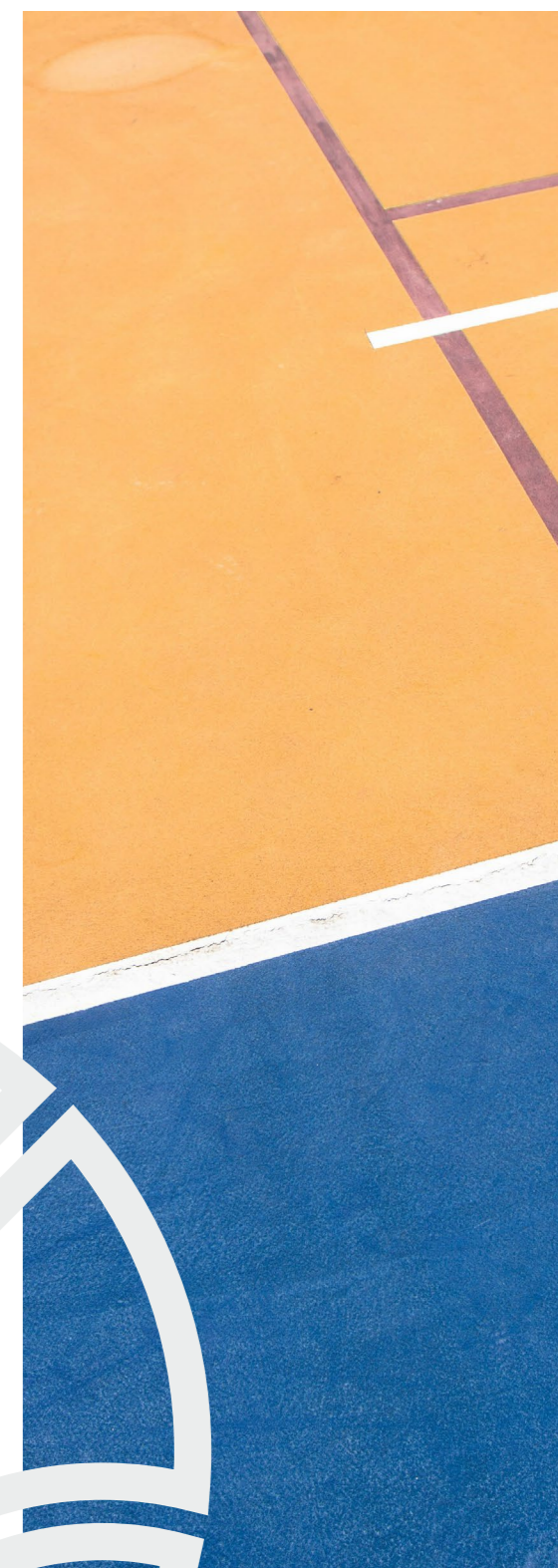
- une poule réservée aux moins de 16 ans ;
- une poule destinée aux plus de 16 ans.

Les participants pourront s'inscrire avec une équipe déjà constituée. Les personnes souhaitant participer individuellement seront également les bienvenues : les organisateurs composeront alors les équipes le jour même afin que chacun puisse prendre part à cette journée sportive.

Les inscriptions et renseignements peuvent être obtenus auprès de l'organisation au 06 07 55 43 86.

Nous invitons l'ensemble des habitants, des sportifs et des curieux à venir participer à cette journée de découverte et de rencontre autour de la pratique du volley-ball.

RDV le 29 août à Saint André de Seignaux à 10h30 au Mur à gauche !





BÂTIMENTS : POINT D'ÉTAPE

Améliorer le cadre de vie, sécuriser les équipements, préparer l'avenir : chaque projet mené aujourd'hui répond à une priorité simple — mieux vivre ensemble, durablement.

Préserver notre patrimoine, avec des solutions innovantes

À la fin du mois de mai, l'église a bénéficié d'un nettoyage complet de sa toiture et de ses murs. Pour limiter l'impact des travaux et éviter l'installation d'échafaudages lourds, une solution innovante a été privilégiée : l'intervention par drone. Le résultat est visible et témoigne de notre volonté d'entretenir notre patrimoine avec efficacité et modernité.

Offrir aux enfants un espace plus sûr et plus agréable

Dès cet été, après les fêtes, la cour de l'école primaire fera l'objet d'un réaménagement partiel. Objectifs : sécurité, confort et durabilité.

- Suppression des arbres dont les racines dégradent les sols et fragilisent les structures
- Reprise du terrain pour améliorer l'écoulement des eaux
- Installation d'un sol souple avec revêtement en gazon synthétique
- Maintien du circuit de billes, élément apprécié des enfants
- Replantation d'arbres avec un système favorisant un enracinement en profondeur

- Mise en place de voiles d'ombrage rétractables
- Installation d'un nouveau banc

Un espace repensé pour le bien-être des enfants et la sérénité des équipes éducatives ; mais aussi pour le repos des promeneurs en dehors des heures d'école.

Garantir la sécurité des bâtiments communaux

Le logement communal attenant à la mairie fera l'objet d'une mise aux normes complète de son installation électrique d'ici la fin de l'année. Une intervention essentielle pour garantir la sécurité des occupants.

Préparer l'arrivée de nouveaux services de proximité

Le projet de supérette API avance. Une rencontre technique était prévue début juin afin de finaliser les modalités d'implantation. L'ouverture est envisagée d'ici la fin de l'année.

Ce projet s'accompagne de plusieurs aménagements :

- Création d'une surface d'accueil adaptée
- Raccordement électrique et



- Réorganisation de la circulation dans le secteur
- Un service attendu qui renforcera l'attractivité et la vie locale.

Assurer la sécurité face aux risques naturels

Suite aux intempéries du début d'année, des interventions d'élagage et d'abattage seront réalisées d'ici la fin de l'année dans les lotissements de Mayou et du Preuilh. Objectif : prévenir les risques et sécuriser les habitations.

Améliorer la couverture mobile pour tous

Comme présenté lors de la réunion publique avant les élections municipales, un pylône téléphonique sera implanté en bordure du bois, entre le carrefour du Preuilh et le camping du Ruisseau. Porté par les opérateurs Bouygues et Orange, ce projet répond à un enjeu majeur : mettre fin aux zones blanches.

Au-delà du confort quotidien, il s'agit aussi d'un enjeu de sécurité pour les services de secours. Les travaux sont prévus entre fin 2026 et début 2027.

S'engager pour une énergie plus maîtrisée

Les panneaux photovoltaïques, opérationnels depuis mi-mars, contribuent désormais à une partie de la consommation énergétique de la commune.

Une contrainte technique imprévue limite actuellement la revente du surplus d'énergie, en raison d'un réseau non dimensionné à l'échelle régionale. La centrale de Guiche, qui centralise les productions des diverses communes et qui doit tout renvoyer sur le réseau, se révèle sous-dimensionnée. Elle ne le sera que dans trois ou quatre ans...

Cela nous a conduit à brider notre production.

En parallèle, une démarche globale est engagée :

Lancement d'un "monitoring énergétique" avec le SYDEC
Suivi précis des consommations (chauffage, ventilation, éclairage)
Étude d'optimisation énergétique des bâtiments communaux
Les actions qui en découlent seront déployées progressivement, avec une logique d'efficacité et de responsabilité budgétaire.

Une dynamique continue, tournée vers l'avenir

Chaque projet s'inscrit dans une vision globale : moderniser la commune, renforcer les services, et anticiper les enjeux de demain.

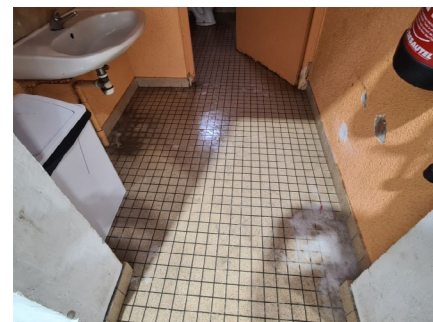
D'autres informations seront partagées dans le prochain journal municipal, au fur et à mesure de l'avancement des dossiers.





DES SOUCIS QUI SE RÉPÈTENT AU MUR À GAUCHE

Les photos que vous voyez montrent malheureusement ce que les agents des services techniques, des élus ou des utilisateurs découvrent trop souvent au mur de gauche du village : des dégradations, des incivilités, un manque de respect pour un lieu qui appartient à tous.



Ce n'est pas la première fois. Des extincteurs sont vidés, du papier est jeté dans les cuvettes des WC, le sol des sanitaires est détrem-pé. On retrouve aussi des papiers humidifiés sur les murs, des portes abîmées, des serrures forcées, des lumières allumées pour rien, et des buts de hand déplacés de leur emplacement, ce qui les rend dangereux.

C'est triste. C'est désolant. Et c'est coûteux pour nous tous. Les agents des services techniques réparent, mais il faut parfois faire venir un plombier, un menuisier ou un technicien spécialisé pour remettre les lieux en état.

Un lieu à partager, pas à dégrader
Les élus veulent faciliter l'accès à la salle communale pour la pratique d'activités sportives. Mais leur devoir, c'est aussi de préserver le lieu, de le garder propre, sûr, et de protéger l'argent public des dépenses inutiles.

Aujourd'hui, nous mettons en place des fermetures plus efficaces. Ce n'est pas le fonctionnement que nous souhaitons pour une salle de sports communale, mais c'est une mesure nécessaire tant que certains comportements ne changent pas.

Dire les choses clairement

Je précise que les dégradations constatées viennent souvent avec la présence d'adolescents autour et dans le mur à gauche, surtout les week-ends et pendant les vacances scolaires. Leur présence ne fait pas d'eux des coupables.

Récemment, j'ai surpris un jeune garçon en train de faire un feu de

papier dans les toilettes publiques. Nous avons passé un accord : je n'ai pas informé ses parents, à condition qu'il ne se retrouve pas dans un mauvais coup.

En lien avec les photos de dégradations présentées ici, j'ai trouvé un objet qui identifie un adolescent. Je ne dis pas qu'il l'a perdu en dégradant la salle.

Appel aux jeunes et aux parents

Par ce message, j'en appelle aux adolescents du village, à ceux des communes voisines qui se retrouvent à Saint André. Le mur à gauche doit rester un lieu de sport, de rencontre et de respect, pas un lieu de dégradation.

J'en appelle aussi aux parents

Le Conseil est disposé à faciliter l'accès au mur à gauche pour les jeunes qui veulent y pratiquer une activité sportive, mais cela suppose un minimum de règles partagées et de respect des lieux.

Une rencontre proposée. **Avec mes collègues élus, je propose de recevoir les jeunes filles et garçons, ainsi que les parents qui le souhaitent, afin d'étudier la mise à disposition gratuite de la salle pendant les week-ends et les vacances scolaires.** L'idée est simple : construire ensemble un protocole d'utilisation clair et partagé.

Je propose de fixer cette rencontre au samedi 19 septembre à partir de 9 heures, en mairie.

Jean BAYLET

VOIRIE TRAVAUX 2026

Liste des projets à venir pour l'année 2026.

- Réfection** Chemin de Hilloua.
- Réfection** de la partie en pente dégradée de chemin en cailloux de Rapetout.
- Réfection** du rond-point du Preuilh.
- Aménagement** d'un passage surélevé aux entrées des lotissements Betbeder et Hameau des Cinq Cantons avec passage piétons, traitement des eaux pluviales, réfection en enrobé du trottoir côté lotissement Hameau des Cinq Cantons et devant l'abri voyageurs et signalisation réglementaire.
- Achat** de deux radars pédagogiques et installation sur la Route de la Pipette sur la zone 70.
- Alimentation électrique** et fibre par le SYDEC pour la supérette API.
- Renforcement et enfouissement** des réseaux électriques par le SYDEC des postes « Sibade » sur la Route des Cinq Cantons et « Pomarez » sur la Route Départementale 817.
- Réfection** en enrobé par la Communauté de Communes du Seignanx d'une partie de la Route du Mouliot côté Route Départementale 154.
- Curage de fossés** par la Communauté de Communes du Seignanx des Routes du Mouliot, Saint Martin de Hinx, de la Fontaine et Chemin de Cassou Hourn.
- Curage des fossés** par la Commune des Chemins d'Espès et de Senguina.



INFOS DIVERSES

Coffrets électriques :

Nous avons constaté que plusieurs coffrets électriques ENEDIS sont dépourvus de portes.

Si cela est votre cas, vous devez vous manifester auprès du service client ENEDIS au 09 70 83 19 70 afin qu'une intervention soit programmée.

Microcoupures ENEDIS :

On nous signale de plus en plus de microcoupures électriques entraînant des dommages sur les appareils électriques.

Afin d'y remédier, des vérifications peuvent être demandées sur le réseau concerné pour identifier l'origine des perturbations et mettre en place les actions correctives si la qualité de fourniture n'est pas conforme aux exigences.

Si vous avez des appareils endommagés :

Déclarer le sinistre auprès de votre assurance habitation et ENEDIS via leur site Internet, section « vous avez subi des dégâts par un équipement d'ENEDIS endommagé »

Conserver les appareils concernés ainsi que tout justificatif (facture, devis ou diagnostic de panne)

Protéger les équipements sensibles de votre installation domestique avec la mise en place d'un onduleur

Pour réaliser une analyse du réseau, il est primordial qu'ENEDIS ait les dates et heures des coupures constatées afin de contrôler si cela vient du réseau de distribution public.



ACM, ECOLE, GARDERIE

L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DOUS PITCHOUNS

L'ACM emploie Julie CONDOM (directrice), Anaïs et Lucas (animateurs) à temps complet.

Le mercredi et lors des vacances scolaires des animateurs complètent l'effectif. Désormais ces personnels signeront un Contrat Engagement Educatif (CEE) ; contrat nouvellement créé destiné au personnel d'animation adapté aux horaires atypiques de ces fonctions.

L'ACM accueille les enfants de Saint André, Saint-Barthélemy, Biaudos, Biarrotte et Saint-Laurent-de-Gosse. Il fonctionne de 7h à 18h30 le mercredi et de 7h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires.

Il est fermé le 1er lundi des vacances d'été, la dernière semaine du mois d'août et les 2 semaines des vacances de Noël.

Les inscriptions se font sur le portail « FAMILLES ».

Concernant l'accueil de cet été, les inscriptions ont été reçues entre le 8 juin et le 19 juin pour toute la période des vacances scolaires. Des modifications seront possibles s'il reste des places et les annulations sont recevables jusqu'à 48 h avant la date.

En 2025, l'ACM a ouvert ses portes 97 jours. La fréquentation est en constante évolution (20 %) du fait de la fidélisation des familles et de la diversité des activités proposées.

Lors de l'été 2025, 2 thématiques pédagogiques ont été abordées :

- En juillet, la découverte de notre environnement
- En août, le Tour du Monde

Des sorties ont été organisées telles que :

- Un mini camp à Saint André,
- Les rencontres Enchantées à Saubrigues
- WOW PARK à URRUGNE
- Atlantic Park à Seignosse
- Des sorties « piscine » régulièrement

En 2025, le bilan financier de l'ACM est positif puisqu'il dégage un résultat positif de 11 720,53 € auquel il convient d'ajouter l'excédent de fonctionnement 2024 pour un montant de 19 519,56 €.

Le résultat à la clôture 2025 s'élève donc à 31 240,09 €.

Les dépenses représentent un montant de 241 304,60 €. Elles sont réparties, pour l'essentiel, par les frais de personnel (78,6 %) et les frais d'alimentation (16,7 %).

Concernant l'année 2026, la proposition de budget votée s'élève à 274 723,09 €.

ECOLE

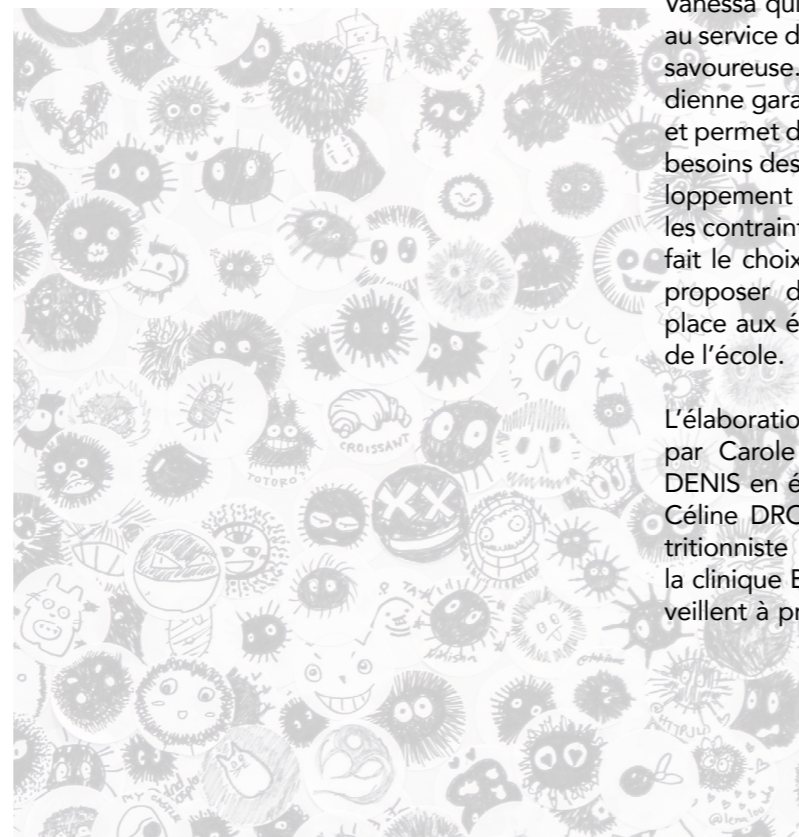
En mars dernier, au vu de la baisse d'effectifs, l'école de notre village a été menacée d'une fermeture de classe. Grâce à la mobilisation de l'APE et des élus du canton, la 8ème classe a été maintenue.



En 2026, le montant de la caisse des écoles s'élève à 8496,06 €. Il a été revalorisé de 5 % par rapport à 2025. Cette somme est versée par la commune à l'école. Elle est destinée à l'achat de matériel scolaire nécessaire à chaque enfant (cahiers, stylos, fichiers, livres...)

GARDERIE

Petit rappel : les enfants de 6ème peuvent être accueillis à la garderie matin et soir. Le matin, ils peuvent être déposés à la garderie afin de pouvoir se rendre à l'arrêt de la Mosaïque pour prendre le bus qui les emmène au collège. De la même manière, le soir, ils regagnent la garderie à la descente du bus en attendant qu'un parent vienne les chercher.



RESTAURATION SCOLAIRE

Dès que possible, des produits bios, locaux et de qualité sont préparés quotidiennement sur place pour tous les élèves et enseignants fréquentant la restauration scolaire grâce à des cantinières dévouées.

Chaque jour depuis plusieurs années, les élèves de notre école primaire qui fréquentent la cantine, mangent, autant que possible, des produits bios, locaux et issus de circuits courts. Au quotidien, les 185 repas sont préparés sur place par Carole, Marina et Vanessa qui mettent leur savoir-faire au service d'une cuisine équilibrée et savoureuse. Cette préparation quotidienne garantit la fraîcheur des plats et permet de répondre au mieux aux besoins des enfants. Malgré le développement des repas industriels et les contraintes budgétaires, la mairie fait le choix, rare mais essentiel, de proposer des menus préparés sur place aux élèves et aux enseignants de l'école.

L'élaboration des menus est réalisée par Carole MONCADA et Marina DENIS en étroite collaboration avec Céline DROUART, diététicienne-nutritionniste andrésienne exerçant à la clinique Belharra. En équipe, elles veillent à proposer des repas variés,

équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels de chaque tranche d'âge. **La santé des enfants est ainsi au cœur des préoccupations et les besoins nutritionnels sont alors respectés.** De plus, un menu végétarien est proposé de façon hebdomadaire.

Le moment du repas occupe une place essentielle dans la vie scolaire des enfants. Bien plus qu'un simple moment de restauration, il soutient l'attention et l'énergie nécessaires pour les apprentissages de la journée. Ainsi, une attention particulière est portée à la qualité des produits utilisés. **Des produits labellisés sont proposés** : label MSC pour les poissons issus de pêche durable et label Bleu Blanc Cœur. La viande provient systématiquement de l'Union Européenne, région du monde très normée et attentive sur la sécurité alimentaire. Une alimentation saine et équilibrée revêt une importance essentielle pour le développement

des enfants. Elle contribue au renforcement du système immunitaire, fournit les nutriments nécessaires à la concentration, et répond aux besoins énergétiques élevés induits par les activités physiques et intellectuelles quotidiennes. Par ailleurs, toutes les normes sanitaires en vigueur sont strictement respectées avec un passage mensuel inopiné des services d'hygiène afin de tester les surfaces et denrées alimentaires. La mairie fait également le choix de nettoyer les locaux tous les soirs.

Dans un souci de transparence et d'anticipation, les menus sont affichés chaque mois, permettant aux familles de connaître en détail la composition des repas proposés. Cette démarche favorise également une continuité éducative entre l'école et la maison.



CLASSE DÉFENSE

Cette année, du 20 au 25 avril 2026, les élèves de la Classe de Défense 3/3 du collège François Truffaut de Saint Martin de Seignanx sont retournés, comme en 2018, 2022 et 2024, sur les champs de bataille de la Première Guerre Mondiale.



Jean-Samuel Barria
Professeur principal de la Classe de Défense 3/3

La Classe de Défense 3/3 « Normandie Niémen » (3ème3) existe au sein du collège François Truffaut de Saint Martin de Seignanx depuis 2013. Son projet est la sensibilisation des élèves au devoir de mémoire à travers un lien très fort avec une unité militaire. L'unité mère de la 3/3 est le Régiment de chasse 2/30 « Normandie-Niémen » de la Base aérienne 118 de Mont-de-Marsan, dont elle porte le nom. Les élèves de la classe sont acteurs des cérémonies commémoratives, et effectuent chaque année un voyage de mémoire de six jours sur les grands sites historiques contemporains (Lieux des combats de 1944 en Normandie, ligne de front de la Première guerre mondiale, lieux de Mémoire de la région parisienne, Alsace...). Cette année du 20 au 25 mai 2026, les 3/3 sont retournés sur les champs de bataille de 1914-1918.



Cette année, leur Voyage de Mémoire annuel revêtait une émotion particulière puisqu'il s'intitulait «Sur les traces de Jean-Mathieu Pécastaing, Poilu du Seignanx, Soldat de la Grande Guerre». Jean-Mathieu Pécastaing était un jeune homme de Saint Martin de Seignanx. Happé par la guerre en 1914, il surviva à toutes les batailles du front occidental et ne rentrera chez lui qu'en 1919. Rescapé des tranchées, il se mit en devoir d'écrire son témoignage sur le conflit qu'il venait de traverser. Il écrivit en mémoire de ses camarades qui n'étaient jamais revenus : 400 pages, dans deux gros volumes que ses descendants se sont transmis jusqu'à aujourd'hui. Ce sont deux Andrésiens, Jules, élève de la Classe de Défense, son arrière-arrière-petit-fils, et Mathieu, son arrière-petit-fils et père de Jules, qui ont mis les précieux cahiers de Jean-Mathieu à la disposition de la classe de Défense 3/3 cette année. **Ainsi, lors de leur Voyage de Mémoire, elle a eu l'occasion de suivre pendant six jours l'itinéraire de notre Poilu**, en lisant ses mots, ses commentaires, ses témoignages, sur chaque lieu et site où il avait combattu, de la Marne à Verdun, du Chemin des Dames à la Somme et à l'Artois. En portant ainsi la Mémoire de Jean-Mathieu Pécastaing, les élèves de la Classe de Défense 3/3 lui ont rendu hommage, mais également à travers lui, à tous les combattants de la Grande Guerre.



LE CCAS À VOS CÔTÉS

Il y a des moments dans la vie où nous avons besoin d'un coup de main, d'une oreille attentive, ou simplement d'un échange sans jugement. C'est exactement pour cela qu'existe le CCAS.

En ce début de mandat, les 8 élus et 8 bénévoles du Conseil d'Administration se sont réunis avec une conviction partagée : l'action sociale doit avoir du sens, une conviction et des actions.

Pour cela, les expériences de nos bénévoles et élus jusque-là engagés sont précieuses et ont été partagées en réunion.

Leurs récits relient les mots aux actions et nous projettent avec émotion dans notre mission.

Tout commence par une action ou une sollicitation, ensuite elle se construit naturellement dans la durée, dans la confiance et dans le respect de chacun.

Ce que vous lirez ci-dessous n'est pas une liste de services. C'est l'engagement de femmes et d'hommes de votre commune qui consacrent de leur temps pour que personne, ici, ne se sente seul ou sans recours.

PLAN CANICULE — PARCE QUE LA CHALEUR PEUT ÊTRE DANGEREUSE, NOUS NE VOUS LAISSONS PAS SEUL(E)

Chaque été, entre le 15 juin et le 15 septembre, les membres du CCAS prennent de vos nouvelles. Une visite, une conversation, des sourires, des rires ou un simple appel téléphonique, juste pour s'assurer que tout va bien et que vous n'avez besoin de rien.

Cette année, lors de notre dernière réunion, Nicole JAYO nous a partagé son expérience des années passées avec beaucoup de sincérité.

Ses mots ont rappelé à tous ce que ces moments représentent vraiment pour les personnes visitées : un véritable besoin de lien, une présence à proximité et ce au-delà du rapport à la gestion du contexte estival.

C'est pourquoi le CCAS a décidé, ensemble, de ne pas se limiter à l'été et de maintenir ce lien tout au long de l'année.

Êtes-vous concerné(e) ? Ou connaissez-vous quelqu'un qui pourrait l'être ? Le plan canicule s'adresse aux personnes de plus de 60 ans vivant seules et aux personnes en situation de handicap.

Mais au fond, si vous ressentez le besoin d'être en lien, quelle que soit votre situation, votre démarche sera toujours accueillie avec bienveillance.

Ne vous posez pas mille questions. Appelez la mairie, parlez-en à un élu ou signalez simplement la situation d'un proche. N'oubliez pas, tout reste confidentiel.

CE QUE FAIT LE CCAS POUR VOUS, CONCRÈTEMENT

Les colis de Noël

Chaque année en décembre, les membres du CCAS frappent à votre porte pour vous offrir un moment de chaleur.

Ces colis sont destinés à toutes les personnes de 75 ans et + de la commune. Environ 140 foyers sont concernés !

Les Noces d'Or et de Diamant

50 ans ensemble, 60 ans ensemble, voire plus ! Ces anniversaires méritent d'être célébrés. Le CCAS tient à honorer ces belles histoires de vie com-



mune. Cette année, deux couples du village fêteront leurs noces de Diamant. Un beau rappel que certaines choses durent et que c'est précieux.

Les aides ponctuelles

Parfois, la vie met à rude épreuve. Le CCAS peut apporter une aide financière ponctuelle, orienter vers les bons interlocuteurs ou simplement écouter. Cette aide est discrète, rapide et sans jugement. Vous n'êtes jamais seul(e) face aux difficultés.

Le Téléthon

Chaque mois de décembre, Saint André de Seignanx se retrouve pour faire quelque chose de bien ensemble. Le Téléthon, porté avec énergie par Nicole Riquier, est un moment de fête et de générosité où toute la commune se mobilise. Un repas partagé, des animations, et des dons qui soutiennent la recherche médicale.

Les subventions aux associations de solidarité

La solidarité passe aussi par le biais d'associations locales et départementales. Cette entraide se valorise par un soutien mutuel pour que les Andrésiens bénéficient du plus réel des soutiens de par son réseau solidaire.

UNE QUESTION ? UNE SITUATION DIFFICILE ? UN PROCHE QUI S'ISOLE ?

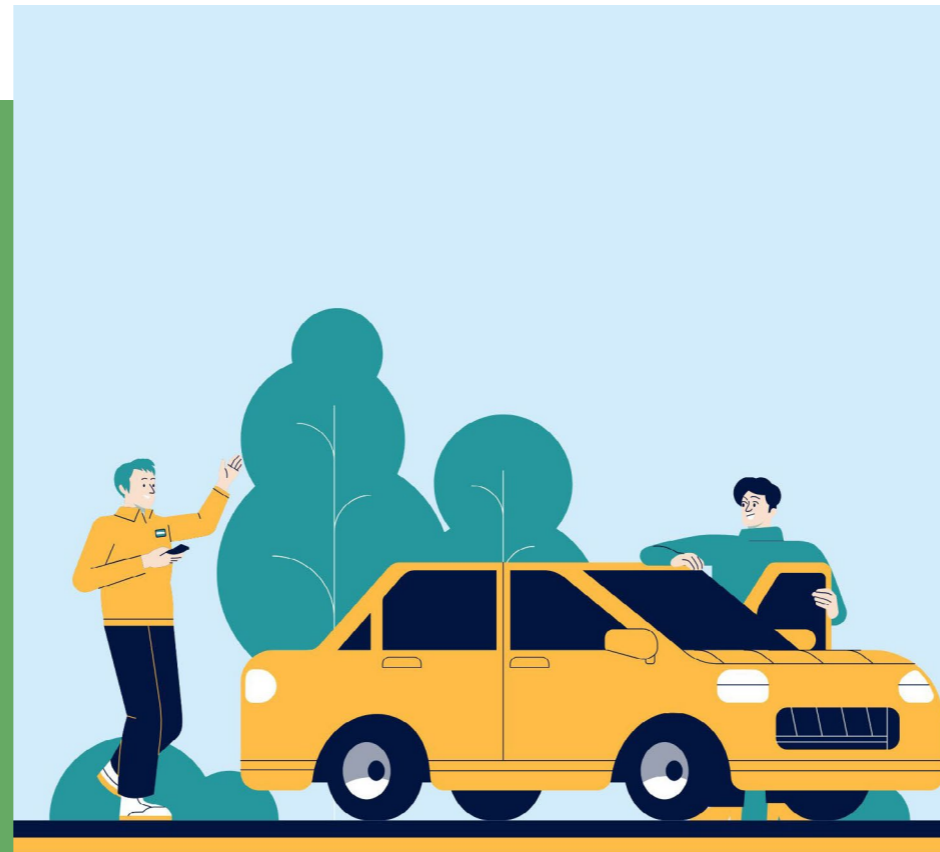
Vous n'avez pas besoin de traverser les épreuves seul(e).

Que ce soit pour vous ou pour quelqu'un que vous connaissez, un voisin que vous n'avez pas vu sortir depuis quelques jours, un parent âgé qui vit seul, une famille qui semble en difficulté, parlez-en. Votre regard compte, il est vigilance et bienveillance.

Contactez la Mairie de Saint André de Seignanx ou adressez-vous directement à l'un des élus du CCAS.

Toute démarche est confidentielle. Il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » raison de nous contacter.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POURSUIT LA MISE EN ŒUVRE DE SON SCHÉMA SIMPLIFIÉ DES MOBILITÉS



 SEIGNANX
mobilités

Le territoire du Seignanx se distingue par la présence de deux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) : le Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour, via le réseau Txik Txak sur les communes adhérentes de Tarnos, Ondres et Saint Martin de Seignanx, ainsi que la Région Nouvelle-Aquitaine pour les communes de l'intérieur du territoire : Biarrotte, Biaudos, Saint André de Seignanx, Saint Barthélemy, Saint-Laurent de Gosse.

Afin d'améliorer les déplacements et de proposer des solutions de mobilité adaptées aux besoins des habitants, la Communauté de communes a élaboré un schéma simplifié des mobilités, approuvé en décembre 2024, comprenant 9 actions structurantes.

Après la mise en place du service de location de vélos à assistance électrique « Seignanx Bicy » et du Transport à la Demande (TAD) « Seignanx Mobilités » en septembre 2025, la collectivité poursuit la mise en œuvre de ce programme avec une nouvelle étape prévue en 2026 : le lancement des études de faisabilité pour la création et l'aménagement de deux aires de covoiturage le long de la route départementale 817, axe majeur desservant l'est du territoire. À l'issue de la consultation, le bureau d'études Ingénierie Sécurité

Routière, basé à Aire-sur-l'Adour, a été retenu pour étudier et concevoir deux futurs aménagements : l'un, à créer, sur la commune de Biarrotte, l'autre consistant en l'équipement et l'extension de l'aire de stationnement existante du quartier de la Pipette à Saint André de Seignanx.

Les conclusions de cette étude sont attendues pour la rentrée de septembre afin de permettre le lancement d'une première phase de travaux avant la fin de l'année.



LE FLAJ DU SEIGNANX : VOUS N'ÊTES PAS SEUL·E

Des réponses concrètes pour les jeunes qui traversent une période difficile.

Un dispositif ancré sur notre territoire

Parfois, la vie met à rude épreuve. Difficultés à se loger, à trouver sa voie, à aller bien...

Ces situations touchent de plus en plus de jeunes sur notre territoire, et personne ne devrait avoir à les traverser seul.

Le Fonds Local d'Aide aux Jeunes, le FLAJ, existe justement pour ça. C'est un dispositif propre au Seignanx, distinct du fonds départemental qui couvre le reste des Landes et géré au plus près des réalités locales. Son objectif : Accompagner les jeunes en difficulté, les aider à retrouver un équilibre, et leur ouvrir des portes vers plus d'autonomie.

À qui s'adresse-t-il ?

Si vous avez entre 16 et 24 ans et que vous traversez une période difficile, que ce soit pour vous loger, pour aller mieux psychologiquement, pour vous insérer dans la vie professionnelle ou simplement pour faire face à un quotidien devenu compliqué, le FLAJ peut être une réponse.

Il intervient lorsque les autres aides ne suffisent pas, sous forme de soutien financier ponctuel, mais aussi d'accompagnement humain. Parce qu'une aide financière seule ne suffit pas toujours : ce qui compte aussi, c'est d'être écouté et orienté par

des professionnels qui connaissent la réalité du terrain.

Les situations sont variées et toutes méritent attention. Aucune situation n'est une fatalité.

La demande se fait toujours avec l'appui d'un professionnel (travailleur social, conseiller de mission locale), qui vous accompagne dans le montage du dossier.

Vous n'avez pas à vous débrouiller seul·e.

Par où commencer ?

Plusieurs portes d'entrée s'offrent à vous sur le territoire :

- CCAS de Saint André de Seignanx — premier point de contact local pour être orienté vers le bon interlocuteur Secrétariat CCAS : Sandra Holmose-Ligne directe: 05.59.56.79.92
- CCAS de Tarnos — gestionnaire du FLAJ du Seignanx, 14 boulevard Jacques-Duclos, 40220 Tarnos, 05 59 64 88 22
- CIAS du Seignanx — orientation et accompagnement, 1526 avenue de Barrère, 40390 Saint-Martin-de-Seignanx, 05 59 03 35 38
- Assistantes sociales du Conseil départemental Mmes SABAROTS et OLHATS – Centre Social – 40220 TARNOS Permanence téléphonique du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 10h00 au 05.59.64.34.86

Un mot pour les familles et les proches

Vous connaissez un jeune qui semble en difficulté et ne sait pas vers qui se tourner ?

N'hésitez pas à en parler autour de vous, à l'orienter, à l'accompagner dans cette première démarche. Parfois, un seul mot suffit à déclencher quelque chose.

Ces dispositifs sont gratuits, confidentiels et sans jugement.

La première étape, c'est simplement d'oser frapper à une porte.



LE CONSEIL MUNICIPAL SOUTIENT « LIRE SUR LA VAGUE »

L'association a été fondée en 2015 par Jean Delas, aujourd'hui décédé.

Il disait : « Il n'y a rien au-dessus de l'éducation »

L'ambition de « Lire sur la vague » est de lutter contre l'illettrisme et de promouvoir le livre et la lecture auprès des familles, des crèches, des écoles, des centres de loisirs, des collèges.

Elle veut aussi organiser des rencontres pour tous les publics en directions d'autrices, auteurs, d'illustratrices, d'illustrateurs, de livres et de BD pour l'enfance et pour la jeunesse, d'éditeurs, d'enseignants, d'éducateurs, de bibliothécaires, de libraires, d'animateurs culturels, de responsables d'associations familiales.

Elle organise chaque année depuis onze ans et pendant cinq jours, un festival du livre et de la BD jeunesse à Hossegor ou à Seignosse. Il est ouvert aux centres de loisirs, aux écoles et aux familles.

Il bénéficie de la présence de nombreux autrices et auteurs et de plusieurs illustratrices et illustrateurs. Elle organise en amont, des projets avec les centres de loisirs, les bibliothèques et les médiathèques.

Elle propose des formations en partenariat avec l'Education Nationale Elle initie le projet Exposition hors les murs

Elle permet aux élèves des écoles volontaires de la région Nouvelle Aquitaine de rencontrer des autrices et des auteurs de littérature jeunesse, dans leur classe.

Concrètement à Saint André

Le Conseil Municipal soutient les valeurs portées par l'association « Lire sur la Vague ».

Les élus accordent une subvention annuelle à l'association.

« Lire sur la Vague » offre des livres jeunesse aux Communes partenaires

A Saint André :

- Un livre à la naissance d'un enfant de la Commune
- Un livre pour chaque enfant en Petite Section maternelle

De son côté, le Conseil Départemental offre un livre aux élèves de Cours Préparatoires.

A Saint André encore

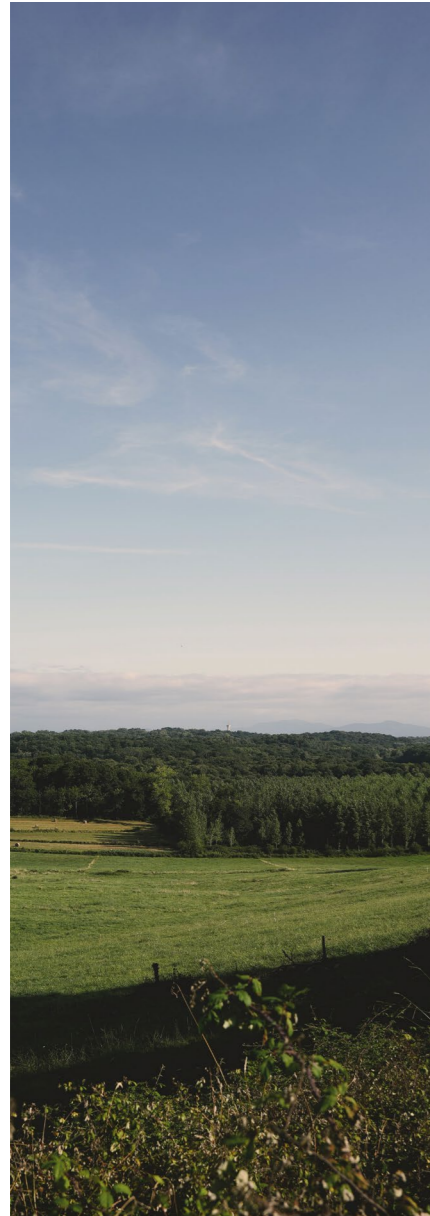
L'an dernier, une autrice et illustratrice, Kimiko, a rencontré, dans leur classe, les élèves et leur maîtresse de petite section maternelle.

Kimiko a lu un de ses ouvrages et avec les classes elle a réalisé une fresque inspirée du livre.

La photographie ci-dessus montre plus de cinq cents enfants présents à la remise des prix récompensant la production d'œuvres sur le thème du jardin à l'occasion du festival. Le centre de loisirs de Saint André a participé.



LE DÉBROUSSAILLEMENT – UNE OBLIGATION POUR NOUS PROTÉGER !



Notre région est à haut risque pour les feux de forêts. Nous avons tous un rôle à jouer pour nous protéger collectivement.

Débroussailler ne signifie pas couper tous les végétaux, **mais vise à réduire la masse de végétation pour limiter le risque d'incendie et d'en réduire son intensité.** Il s'agit de tailler les herbes hautes, les buissons, les arbustes et élaguer certains arbres.

Locataire ou propriétaire, ce principe s'applique pour les terrains situés à moins de 200 mètres des bois et de la forêt, l'obligation légale de débroussaillage s'applique sur :

- 50 mètres aux abords des constructions,
- 10 mètres de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions,
- et la totalité de la surface de la parcelle, qu'elle soit bâtie ou non, située en zone urbaine, c'est-à-dire en zone « U » sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pour le département des Landes, différentes modalités supplémentaires d'appliquent :

- les arbres doivent se situer à une distance minimale de 3 m des constructions,
- les premières branches doivent être maintenues à une hauteur minimale de 2.5 m du sol.

- les voies d'accès aux constructions doivent être d'une largeur minimale de 4 m,
- toute végétation doit être supprimée sur une hauteur de 4 m et sur une largeur de 2 m de part et d'autre de ces voies.

Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut également :

- Donner lieu à une amende allant jusqu'à 50 € par m² et par jour de non-respect
- Engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre

PRÉSERVONS NOTRE TRANQUILLITÉ !

La période estivale est propice aux travaux extérieurs et aux moments conviviaux dans nos jardins, pour autant, certaines règles doivent être respectées afin de préserver la tranquillité et le repos des andrésiens.

Rappel des horaires d'utilisation des engins motorisés et du bricolage :

Jour ;	Samedi
Horaires autorisés	9h – 12h et 15h – 19h
Lundi au vendredi	Dimanche et jours fériés
8h30 – 12h et 14h – 19h30	10h – 12h

Par ailleurs, la puissance des appareils de diffusion sonore (enceintes, chaînes hi-fi, etc.) devra être réglée de façon modérée afin de ne pas perturber la tranquillité du voisinage.

INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est rappelé que le brûlage des déchets verts est strictement interdit.

Notre département est particulièrement touché par le risque d'incendie, et notre commune dispose d'un patrimoine forestier et naturel que nous devons préserver, au même titre que les personnes et les biens.

Les déchets concernés sont les suivants :

- Feuilles et aiguilles mortes
- Tonte de pelouse
- Taille de haies et d'arbustes
- Élagages

Rappel: En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450 € peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).





L'ARBORETUM DE SAINT ANDRÉ DE SEIGNANX, UN TRÉSOR VIVANT AU CŒUR DU VILLAGE

À Saint André de Seignanx, l'arboretum reprend vie grâce à l'engagement de bénévoles passionnés. Ce parc exceptionnel, qui rassemble plusieurs centaines d'arbres remarquables, devient peu à peu un lieu de promenade, de découverte, d'éducation et de transmission. Entre valorisation du patrimoine végétal, actions écologiques concrètes et projets d'avenir, c'est tout un village qui se mobilise autour du vivant.

1. Un arboretum remarquable, à mieux connaître pour mieux le transmettre.

Au cœur de la commune, l'arboretum constitue un patrimoine rare et précieux. Avec ses nombreuses essences, ses arbres remarquables et son ambiance singulière, il offre aux habitants un espace de respiration, de promenade et de contemplation, mais aussi un formidable support de sensibilisation à la nature.

Depuis plusieurs mois, des bénévoles du village consacrent de leur temps, de leur énergie et de leur passion à redonner toute sa lisibi-

lité à ce lieu unique. Par leur travail patient, ils éclaircissent, sculptent, mettent en valeur les perspectives et révèlent la richesse de ce parc arboré. Leur objectif : rendre l'arboretum plus accueillant, plus compréhensible et plus vivant pour tous.

Mais cette dynamique va plus loin encore. Un important travail d'inventaire est en cours afin de répertorier les arbres un par un. Chaque sujet fait l'objet d'un suivi : identification de l'essence, observation de l'état sanitaire, élaboration d'une fiche d'identité et mise en ligne progressive des données. À terme, cet outil permettra aux ha-

bitants, aux curieux et aux scolaires de consulter ces informations sur internet, dans une logique à la fois pédagogique, patrimoniale et environnementale.

L'arboretum a ainsi vocation à devenir un lieu complet : un espace de repos, de découverte, de transmission et d'éducation à l'environnement, au service de tous.



2. Écotone : une future association pour structurer l'engagement citoyen.

Face à l'élan déjà engagé autour de l'arboretum, les bénévoles souhaitent aujourd'hui aller plus loin en créant une association capable d'organiser et de structurer leurs actions. Son nom : Écotone

Cette future association aura pour

ambition de fédérer les bonnes volontés, de coordonner les chantiers participatifs et de porter, aux côtés de la commune, des actions environnementales et écologiques à l'échelle du village. En lien étroit avec le service environnement de la commune, Écotone pourra accompagner des ateliers, des sorties nature, des temps de sensibilisation, mais aussi des projets concrets de valorisation du patrimoine végétal

Renseignements :
Armelle Parrouffe ou la Mairie de Saint André de Seignanx
Tel : 06 83 78 31 01
Mail : philippeparrouffe@gmail.com

3. Le foin de la tonte du village : une ressource utile, locale et gratuite.

Parmi les premières actions concrètes déjà lancées par les bé-

névoles, avec l'appui de la commune, figure la mise à disposition du foin issu de la tonte du village.

Ce foin est accessible aux habitants ainsi qu'aux services techniques. Il constitue une solution simple, naturelle et particulièrement utile pour le paillage des jardins et des potagers. En couvrant le sol, il aide à conserver l'humidité, limite les arrosages, freine le développement

4. Le broyat : aujourd'hui en maturation, demain un terreau pour le village.

Autre opération déjà engagée : le stockage de broyat végétal, destiné à se transformer avec le temps en une ressource précieuse pour les plantations futures. Issu de l'entretien et du broyage des végétaux, ce broyat est mis en maturation afin d'obtenir, à terme, un matériau de qualité pour enrichir les sols. L'objectif est double : répondre aux besoins futurs de la commune, tout en proposant aux habitants une ressource gratuite et locale, utile pour leurs plantations et leurs aménagements.

Au-delà de sa fonction pratique, cette démarche illustre une logique vertueuse : réutiliser les matières organiques du territoire, limiter les déchets verts et développer des solutions naturelles au service d'un village plus autonome et plus résilient.

5. Des projets d'avenir pour un village plus vert.

L'arboretum n'est qu'une première étape. De nombreux projets se dessinent déjà autour de ce cœur végétal.



Enrichir la collection de l'arboretum La commune et les bénévoles souhaitent poursuivre l'enrichissement de la collection en introduisant davantage d'arbres nourriciers et d'essences utiles : figuiers, châtaigniers, amélanchiers, aronias, feijoas, et d'autres encore. Cette évolution permettra de renforcer à la fois l'intérêt paysager, pédagogique, écologique et nourricier du site.

6. La grande Fête de l'Arbre et les Florales

Autre temps fort en préparation : la grande Fête de l'Arbre et les Florales de Saint André de Seignanx, prévues sur un week-end de mai l'année prochaine.

Pensé comme un événement convivial, festif et fédérateur, ce rendez-vous pourrait rassembler :

- des conférences autour de la nature, des arbres et du jardin,
- des ateliers pratiques de jardinage,
- une bourse aux plantes,
- des temps de rencontres et d'échanges,
- des animations familiales,
- et pourquoi pas un concert pour prolonger la fête.

L'ambition est de faire de cet événement un grand moment populaire autour du vivant, du partage et du savoir-faire local.

7. Le verger nourricier du pré du lavoir

Dans le prolongement de cette dynamique, la commune porte éga-

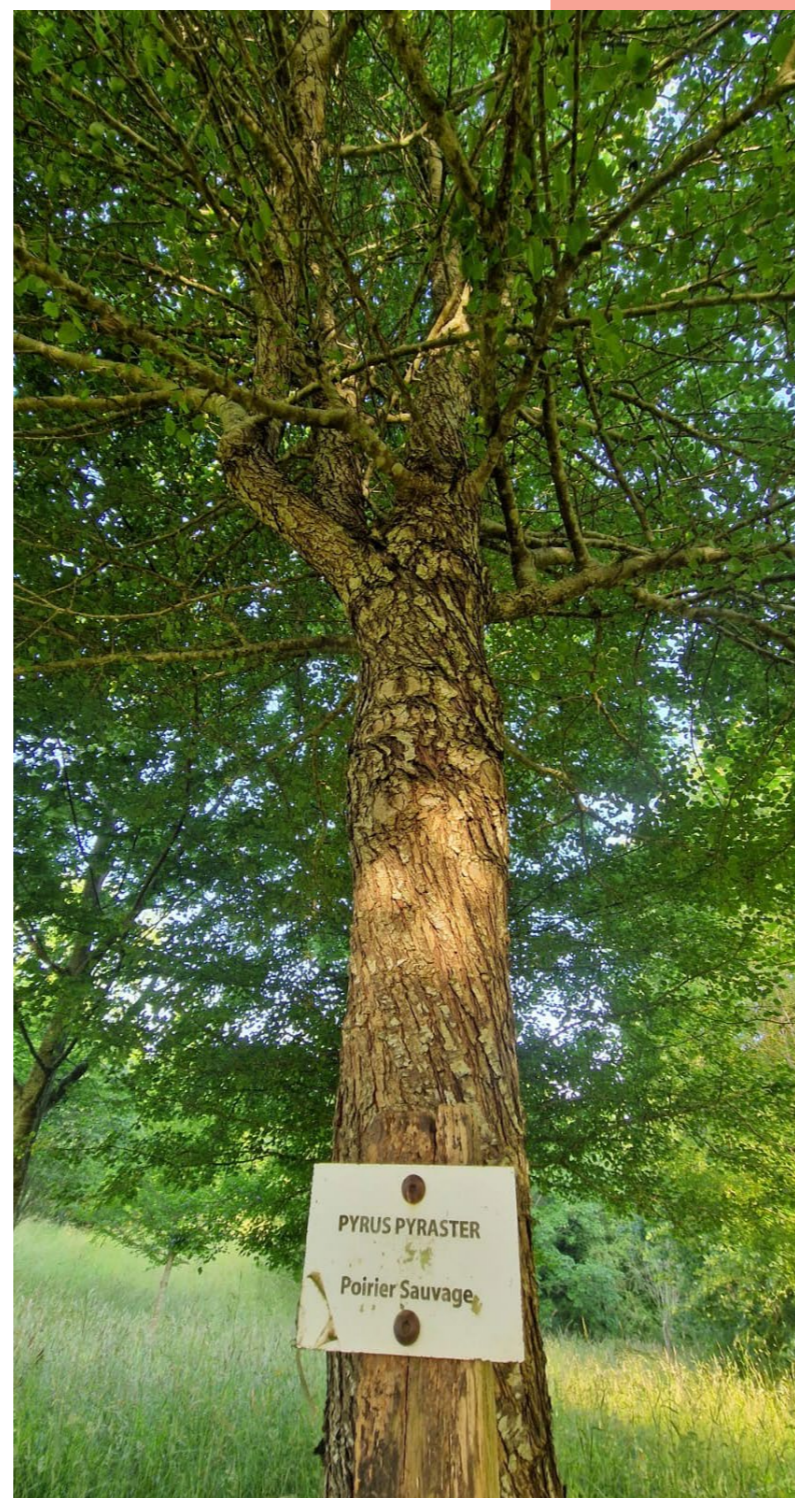
lement la perspective de créer un verger nourricier dans le pré du lavoir. Ce projet viendra compléter la valorisation de l'arboretum en créant un nouvel espace à la fois utile, pédagogique, paysager et tourné vers l'avenir.

Associé à la mise en valeur du lavoir, ce futur verger participera à la construction d'un ensemble cohérent, mêlant patrimoine, biodiversité, production nourricière et qualité de vie.

Conclusion

Autour de l'arboretum, c'est toute une dynamique qui prend forme à Saint André de Seignanx. Valorisation du patrimoine végétal, engagement bénévole, transmission des savoirs, actions écologiques concrètes et projets d'avenir : **le village affirme peu à peu une ambition forte pour son cadre de vie et pour la place du vivant au cœur de la commune.**

Un lieu, des habitants, une énergie commune : l'arboretum devient un véritable projet de village.





TRANSPORT SOLIDAIRE

Avec le **TRANSPORT SOLIDAIRE**

La CARAVELLE
St André-de-Seignanx

Quand **MOBILITÉ** rime avec **SOLIDARITÉ** !

Je deviens **CHAUFFEUR BÉNÉVOLE**
j'aide en fonction de mes disponibilités, je perçois une indemnité kilométrique.

Je deviens **BÉNÉFICIAIRE**
pour : mes rendez-vous médicaux, mes courses...

SOLIDARITÉ
ENTRAIDE
BÉNÉVOLAT
MOBILITÉ

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION
Réfèrent : 06.31.59.75.00

L'association du transport solidaire de Saint André de Seignanx « La Caravelle » a pour objectif de développer un service de transport d'utilité sociale, basé sur le bénévolat et l'échange pour permettre d'accompagner et d'aider des personnes sans moyen de locomotion.

Pour qui

L'association est ouverte à toute personne résidant sur la commune de Saint André de Seignanx répondant aux critères d'éligibilité définis dans le règlement intérieur.

Quel service

Pour accompagner les personnes dans les déplacements occasionnels, démarches administratives et sociales, courses, visites médicales, etc.

Dans un rayon géographique limité à 30 kilomètres autour de Saint André de Seignanx

Les transports sont pris en charge par l'assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles, etc.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale est située sur la place de la Mairie, à gauche du bâtiment.

C'est une petite structure indépendante qui fonctionne depuis l'année 1997. Une équipe de bénévoles se relaie pour assurer trois permanences hebdomadaires :

- le mardi de 16h à 17h30
- le jeudi de 16h à 18h
- le samedi de 11h à 12h.

La Mairie assure le soutien technique et financier, procède à l'achat de livres une fois par an, et ouvre les portes à des manifestations telles que « Lire sur la Vague ».

De généreux lecteurs apportent régulièrement leur contribution en offrant des livres qu'ils ont déjà lus.

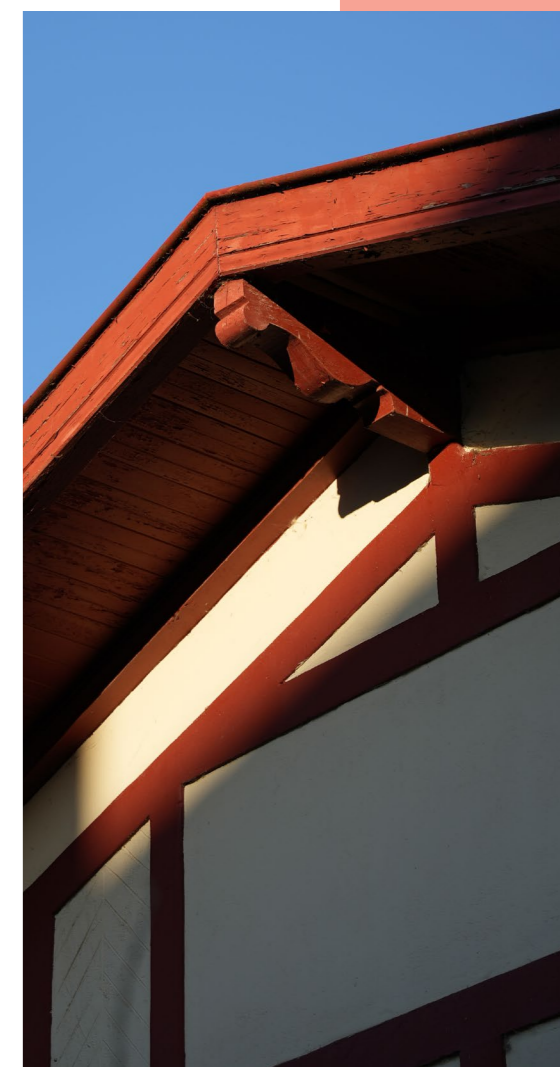
Il suffit de pousser la porte, c'est gratuit, pas d'abonnement, pas de contrainte, un seul mot d'ordre : aimer lire et aimer les livres...

Les enfants des classes de moyenne et grande section ont l'habitude du lieu, ils sont reçus le jeudi avec leurs maîtres pour une lecture commune.

Alors, **offrez-vous une parenthèse de tranquillité**, seul(e) ou en famille... des livres pour enfants, ados, adultes frissonnent d'impatience et rêvent de partager leurs histoires avec vous...

A très bientôt.

Toute l'équipe vous souhaite un bel été et des lectures captivantes.





CAFÉ TERRA, DEUX ANS DE CONVIVIALITÉ ET DE LIEN SOCIAL AU CŒUR DU BOURG

Depuis deux ans, Café Terra a trouvé sa place à Saint André de Seignanx. Porté par l'association Permeps, ce café-restaurant associatif a été imaginé pour et avec les habitants, mais aussi pour toutes celles et ceux qui passent, s'arrêtent, reviennent ou découvrent le lieu au fil des jours. Aujourd'hui, Café Terra est bien plus qu'un restaurant : c'est un lieu de rencontres, de convivialité et de lien social, où chacun peut trouver sa place.

On peut y venir pour prendre un café, déjeuner le midi en semaine, découvrir l'exposition du moment, participer à un atelier, s'installer autour d'un jeu de société le jeudi après-midi ou encore profiter d'un rendez-vous festif le vendredi, en journée comme en soirée. Cette diversité d'usages fait toute la richesse du lieu : **un espace vivant, ouvert et accessible**, où l'on vient autant pour partager un repas que pour partager un moment.

La restauration reste au cœur du projet. Construite autour du terroir, des produits de saison et de producteurs régulièrement mis à l'honneur, elle évolue en permanence pour mieux répondre aux attentes des habitants. L'équipe a fait le choix d'une organisation plus lisible et plus adaptée, avec une offre du midi claire, des formules accessibles et une restauration pleinement présente lors des événements du soir et du week-end. Café Terra propose ainsi une cuisine

du quotidien, conviviale et généreuse, sans renoncer à la qualité ni à la créativité.

La carte peut aussi réserver de belles surprises, comme la cuvée de la Directrice Marie, qui fait découvrir un savoir-faire de Touraine en méthode champenoise. Cet équilibre entre ancrage local et découverte, entre produits du territoire et propositions plus inattendues, participe à l'identité de Café Terra et à son charme singulier.

Le samedi 25 juillet 2026, Café Terra fêtera ses deux ans avec une grande journée d'animations autour de la biodiversité, de la joie et du mouvement. Ateliers pour petits et grands, conférences, concerts et temps d'échanges rythmeront ce rendez-vous festif et ouvert à tous.

Cette journée sera aussi l'occasion de mettre en lumière l'agrément Espace de vie sociale de la CAF et la reconnaissance de Café Terra comme Tiers-lieu par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Café Terra, c'est enfin un lieu qui se construit avec les habitants. Chacun peut y venir comme il est, pour poser une question, prendre un café, manger, proposer une idée, partager un talent, donner un peu de temps ou simplement pousser la porte. C'est ensemble que ce lieu peut continuer à vivre et à faire vivre le commerce du bourg, dans un esprit d'accueil, de proximité et de coopération. On compte sur vous.





LA PASSEM, UNE COURSE SOLIDAIRE EN FAVEUR DE L'OCCITAN DANS TOUTE LA GASCOGNE

Vous les avez peut-être vus (et entendus) : des coureurs ont parcouru notre commune pour une course solidaire, dans une ambiance festive et en direct sur les réseaux sociaux.

Le samedi 09 mai aux alentours de 12h30, la course à pied La Passem est passée dans notre village. Sous un ciel couvert, élus et citoyens andrésiens ont couru afin de promouvoir l'occitan. Pour cette quatrième édition, six kilomètres ont traversé la commune, parcourus intégralement par une petite dizaine de coureurs. Ces derniers, ont reçu le relais appelé ligam de la part de Saubrigues avant de le passer aux Saint-Martinois.

La Passem est un relais pédestre de dix jours et neuf nuits parcourant toute la Gascogne entre Be-dous et Anglet, soit plus de 2 000 kilomètres. L'association Ligams organise cette course tous les deux ans afin de promouvoir la langue gasconne, faire connaître cette culture qui constitue nos racines et transmettre cette langue de génération en génération. L'occitan était

une langue très parlée dans notre territoire avant de disparaître peu à peu au profit du français. L'objectif est donc de récolter des fonds qui seront ensuite reversés à des projets sensibilisant le grand public. Ainsi, la Commune a acheté quatre kilomètres à hauteur de cent euros chacun, soit quatre-cents euros reversés.

Mercés a tots ! Un grand bravo aux coureurs pour leur engagement ainsi qu'aux supporters venus les encourager. Rendez-vous en 2028 pour la prochaine édition !



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie de commémoration du 81^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale s'est déroulée le vendredi 08 mai, sous un grand soleil.

Après une messe célébrée en l'église de Saint André de Seignanx, le temps de recueillement devant le Monument aux Morts s'est déroulé en présence d'anciens combattants, de nombreux pompiers de Saint Martin de Seignanx, de gendarmes, du maire et d'élus ainsi que des élèves de la classe Défense du collège François Truffaut. Ces derniers, ont participé à la cérémonie en nommant tous les Andrésiens morts pour la France. Ils ont également lu des discours et raconté les mémoires de l'arrière-arrière-grand-père d'un élève. **Toutes les générations étaient réunies afin d'honorer le devoir de mémoire.** Afin de clôturer la cérémonie, c'est la chanson F.R.A.N.C.E de Candice Parise qui a été diffusée. La matinée s'est terminée, comme à son habitude, par un apéritif offert à la salle Mosaïque.



NOUVEAU SUR LA COMMUNE

Mano Créa

Je m'appelle Alexia et je suis la créatrice de Manéo Créa, une petite entreprise artisanale basée sur la commune, spécialisée dans la personnalisation et la gravure d'objets.

Depuis toujours, j'aime créer, imaginer et offrir des choses uniques. J'ai donc décidé de transformer cette passion en activité en lançant Manéo Créa, où je réalise des créations personnalisées pour toutes les occasions : anniversaires, mariages, baptêmes, fêtes des mères, fêtes des pères, fêtes des grands-mères, fêtes des grands-pères, remercie-

ments pour les maîtresses, décoration ou simplement pour faire plaisir.

Je travaille principalement la gravure sur verre, bois et acier, ainsi que la personnalisation au vinyle thermocollant et au vinyle permanent. Chaque création est réalisée avec soin et entièrement pensée selon les envies des clients, afin de proposer des objets uniques et remplis de sens.

En parallèle de mon activité, je suis aussi maman de deux enfants, et c'est souvent dans les petits moments du quotidien que je trouve mon inspiration. J'aime le contact humain, échanger avec les personnes, créer des objets qui racontent une histoire et participer à

la vie locale à travers les marchés et événements de la région.

Aujourd'hui, Manéo Créa continue de grandir grâce au soutien des habitants, au bouche-à-oreille et aux réseaux sociaux. **Vous pouvez également retrouver mes créations à la boutique de créateurs « L'Écrin » à Ametzondo, en face d'Action**, où je suis moi-même présente deux matinées par semaine afin d'échanger directement avec les visiteurs et faire découvrir mon univers.

Je suis heureuse de pouvoir développer une activité artisanale locale qui me ressemble : simple, créative et faite avec passion.

Instagram : @maneocrea
Site internet : maneocrea.fr
Guiral Alexia



MAE



**Electricité Générale
Neuf & Rénovation
Dépannage
Systèmes automatisés
VMC - Climatisation
Borne IRVE**

DUCOLLET Vincent
eurl.mae40@gmail.com

06 37 87 17 39

284, Chemin de Frère - 40390 St André de Seignanx

COMITÉ DES FÊTES

Cette année, un vent de nouveauté souffle sur le Comité des Fêtes du village avec l'arrivée d'un nouveau bureau. À la présidence, Lucas Bessonart et Lucas Faria prennent les commandes de l'association. Ils seront accompagnés de Coline Pecastaing et Shanna Lartillot à la trésorerie, ainsi que de Guillaume Loustau au secrétariat, épaulé par Swann Dubin et Baptiste Henry.

Le comité a déjà lancé la saison festive avec une soirée casetas organisée le samedi 2 mai en partenariat avec les associations de la commune. Une première réussite qui donne le ton pour les mois à venir. **Les regards sont désormais tour-**

nés vers les fêtes d'été, prévues du 31 juillet au 3 août. Durant ces quatre jours, animations et activités rythmeront la vie du village pour petits et grands. Le traditionnel défilé de chars ouvrira les festivités le vendredi soir.

Des repas seront ensuite proposés chaque soir du samedi au lundi dans une ambiance conviviale et festive.

Grande nouveauté cette année : une course de caisses à savon sera organisée le samedi. Un événement original qui devrait attirer de nombreux curieux et participants.

Enfin, le Comité des Fêtes donne déjà rendez-vous aux habitants le 19 décembre pour la traditionnelle soirée de Noël, qui viendra clôturer l'année dans la bonne humeur.





UN NOUVEL ATELIER THÉÂTRE ADULTES

Un nouvel atelier de théâtre ouvrira ses portes à la rentrée à la Maison de la Nature. Proposé par Doux Dingues et Compagnie et animé par la comédienne Léa Bosco. Venez découvrir le théâtre et ses mille et un bienfaits dans un cadre intimiste et bienveillant.



Nul besoin d'avoir déjà fait du théâtre, ou d'être un aspirant comédien ; l'atelier s'adresse à tous et à toutes les générations ! C'est une de ses vocations premières, tisser des liens singuliers et multigénérationnels.

LE THÉÂTRE POUR QUOI FAIRE ?

Si vous souhaitez découvrir ou poursuivre une activité qui allie à la fois l'artistique, la sensibilité, la découverte de soi et des autres, cet atelier est pour vous ! L'accent est mis sur le lâcher-prise, la créativité et le partage. Le tout dans un cocon bienveillant pour pouvoir s'autoriser toutes les fantaisies ! Et quoi de mieux que le théâtre pour apprivoiser votre timidité, vous ouvrir, et vous exprimer pleinement ?

QU'EST-CE QU'ON Y FAIT ?

L'atelier aborde le théâtre sous toutes ses formes. Nous abordons les bases du jeu avec des exercices variés pour le travail sur la voix, le corps, les émotions... Nous explorons également le théâtre d'improvisation pour la créativité, la spontanéité, le lâcher-prise et l'esprit de groupe. Nous travaillons des textes de théâtre bien sûr. Et également des créations de scènes.

J'AIMERAIS MAIS JE N'OSE PAS...

Pas de panique ! Tout se déroule en douceur et nous prenons le temps de souder le groupe afin que chacun se sente libre d'essayer sans aucun jugement et ainsi de se dépasser.

On dit que l'acteur joue. C'est donc un jeu. Et c'est le maître-mot !



OÙ ET QUAND ?

Le mercredi soir de 18h30 à 20h30 à la Maison de la Nature

Nous proposons un atelier d'essai gratuit à la rentrée pour que vous puissiez vous faire une idée.

Plus d'infos sur notre site internet : www.douxdinguesetcompagnie.fr

Et sur nos réseaux sociaux :

- <https://www.facebook.com/Doux-Dingues-et-Cie-100264642836902>
- <https://www.instagram.com/douxdinguesetcie/>

LA PROF : LÉA BOSCO

Léa est comédienne professionnelle depuis une trentaine d'années. Découverte par Robert Hossein qui la prend sous son aile, elle démarre au théâtre sous sa direction. Une rencontre déterminante et formatrice qui lui donne le virus de la comédie. A 19 ans, elle décroche son premier rôle principal à la télévision, dans la saga «La Bastide Blanche» réalisée par Miguel Courtois.

A partir de là les rôles s'enchaînent en France et également à l'étranger.

Elle tourne dans des grosses co-productions européennes telles que Tristan et Iseult, Michel Strogoff, Anna Karenine, La belle et la bête, Buddenbrooks... Ces rôles sont autant de cadeaux, et tourner en anglais avec des acteurs de tous pays est tellement enrichissant. En France, elle tourne dans des sagas «Tropiques Amers», La bête du Gévaudan, des téléfilms et des séries, Infidèle, La mort dans l'île, Jeux de Dames etc...

En parallèle, elle écrit. **Son premier court-métrage qu'elle écrit**

et réalise obtient le prix du meilleur scénario au festival de Valenciennes et le prix du public à Albi.

Depuis quelques années, elle anime des ateliers de jeu d'acteur et de théâtre et forme à la prise de parole.

Site internet: www.leabosco.com





BIK'HEARTS DAYS

Après l'édition «humide» mais non moins Festive et chaleureuse de l'édition 2026 des CASETAS de St André ; les BIK' HEARTS ont le plaisir de vous annoncer leur présence avec plein de surprises pendant les fêtes locales, au milieu des «incroyables» chars, nous essaierons encore cette année de vous surprendre dans ce défilé festif, où l'ingéniosité et l'engouement des participants, nous pousse chaque année d'être encore plus présents.



Avis à la population de Saint André, comme chaque année vous êtes conviés les 19 & 20 Septembre à venir partager une belle parenthèse fraternelle, lors de notre 5ème BIK'HEARTS DAY, des stands, des animations, plus d'occasions de partager avec vous notre univers et notre passion. Point d'orgue : samedi soir, H on the Rock, nous fait l'honneur d'animer le repas, préparé par nos soins. Restez à l'écoute, suivez notre page sur «Facebook» pour les infos. Vivement nos prochains RDV avec vous, pour continuer nos échanges commencés déjà depuis de nombreuses années. Cordialement, Vos BIK'HEARTS de St André.



BIEN-ÊTRE ET PARTAGE : MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël se déroulera le samedi 28 novembre de 10h à 21h-salle Mosaïque. A l'occasion de sa 10ème édition, il y aura pour les enfants une balade en calèche avec le Père Noël et une photographe pour les souvenirs. Pour régaler les papilles, un repas le midi avec País St André et pour le soir des planches de charcuterie et de fromage seront proposées.

DE BELLES RENCONTRES ENCHANTÉES !

CHŒUR AND CÒ a chanté pour fêter le printemps avec la chorale de l'amicale d'HAGETMAU le 26 avril dernier à l'église de Saint André de Seignanx.

C'est avec beaucoup de plaisir que ces 2 chorales aux répertoires très différents se sont retrouvées ensuite autour d'un buffet bien garni à la salle Mosaïque et bien sûr quelques chansons.

Puis CHŒUR AND CÒ s'est déplacé à Mimizan le week-end des 2 et 3 mai, invité par le chœur d'hommes « Lous amics dou Born » pour fêter leurs 20 ans. Musique, banda, chansons, repas, animation au marché, que du bonheur pour tous. Un week-end très festif ! Nous les avons reçus en avril 2024 à Saint André de Seignanx pour un concert partagé dont nous conservons également un excellent souvenir.



Le 9 mai, la PASSEM traversa le cœur de notre village ! Et quelques chanteurs de CHŒUR AND CÒ étaient là pour les encourager. De AMISTAT à l'ENCANTADA en passant par l'ESTACA, **ce fut un joli moment gascon accompagnant quelques coureurs locaux pour la défense de la langue occitane.**

Des projets pour la rentrée prochaine sont en cours avec l'accueil des CROQ'NOTES. Cette chorale de Pessac est attendue le 21 novembre 2026 pour un concert à la Mosaïque.

Un très bon accueil est prévu pour des chanteurs ténors ou basses pour la rentrée de septembre. N'hésitez pas à nous contacter.

Vous pouvez suivre CHŒUR AND CÒ sur facebook : Chœur and co et sur instagram : chœur_and_co



RASSEMBLEMENT DES SAINT-ANDRÉ DE FRANCE À SAINT ANDRÉ GOULE D'OIE EN VENDEE



En 2024, l'association Païs Saint André s'est lancée dans l'aventure et a accueilli pendant 4 jours le rassemblement des Saint André de France. En 2026, c'est Saint André Goule d'Oie qui accueillait la manifestation pour célébrer les 30 ans d'existence.

Cette belle aventure est née au milieu des années 1990 : un groupe de jeunes de Saint-André Goule d'Oie imaginait un relais cycliste solidaire pour soutenir la lutte contre le sida, relais reliant plusieurs communes portant le nom SAINT-ANDRÉ.

Cette initiative donnera naissance au 1er rassemblement des SAINT-ANDRÉ DE FRANCE, puis à une série de rencontres tous les 2 ans, afin de partager un moment convivial, renforcer les liens entre les territoires et faire vivre une tradition devenue au fil du temps, un véritable rendez-vous fédérateur.

Chaque commune participante s'est engagée à faire vivre ce lien dans le temps à travers des

échanges culturels, sportifs, touristiques, associatifs et amicaux.

Païs Saint André, avec une délégation de 18 personnes autour de son Président Hervé MIREMONT, a pris la route en direction de la Vendée pour participer à cet anniversaire qui se préparait depuis deux ans.

Quel plaisir de retrouver les amis de Saint-André-de-Corcy (01), Saint-André-sur-Vieux-Jonc (01), Le Roc Saint-André (56), Saint-André-de-Boège (74), Saint-André (81), Saint-André-en-Terre Plaine (89), Saint-André-le-Coq (63) et bien-sûr Saint-André Goule d'Oie (85).

Les amis gouledois ont déployé durant tout le week-end, une énergie et une générosité illimitées pour accueillir tous les participants dans

une superbe salle de réception tout juste achevée la veille : bonne humeur à toutes les sauces, spécialités culinaires vendéennes (et elles sont nombreuses...), boissons festives, visites du moulin de Bel-Air à La Rabatelière, du sanctuaire de la Salette, initiation au palet vendéen, Escape-Game, dîner-spectacle, chorale, karaoké, soirée dansante avec danse de la brioche, groupe folklorique, des moments d'émotion aussi avec la présentation du Témoin (créé pour les 30 ans) et sa belle histoire d'amitié, et point central : le marché des terroirs des Saint-André : on découvre, on goûte, on déguste, on raconte, on goûte à nouveau, on écoute, on rit, on partage, on est bien ensemble, heureux d'être là tout simplement... et on promet de se retrouver dans deux ans, ou peut-être avant...

Et c'est déjà le moment de se séparer, on reprend la route avec un peu de regret, mais ravis d'avoir vécu ces moments exceptionnels.

Le Témoin des Saint André de France.

Ce témoin symbolise le lien entre les Saint-André de France. Il a vocation à être transmis d'une commune organisatrice à la suivante, comme un signe de fraternité, de continuité et de partage entre les générations.

La carte de France représente les Saint-André réunis à travers le pays, les mains entrelacées évoquent l'unité et la diversité, tandis que la croix de Saint-André soutient discrètement l'ensemble, comme les valeurs communes qui nous rassemblent.

TOURNOI MIXTE DE FOOT, 10-14 ANS : SUCCÈS POUR UNE PREMIÈRE !

Le tournoi organisé par l'Association Sportive et Culturelle (ASC) de Saint André de Seignanx, à l'initiative de sa dynamique section de FUTSAL (foot en salle), a rassemblé 6 équipes, soit 30 enfants de la commune, le samedi 2 mai après-midi à l'occasion de

la MAYADE 2026 du Comité des Fêtes. Le mauvais temps, qui a obligé la tenue des matchs dans le mur à gauche au lieu du city-stade, n'a pas entamé l'ardeur des joueurs devant un public fourni.

Des médailles et des maillots au logo du tournoi ont été remis à chaque joueur.

Au final, un après-midi joyeux et animé qui s'est poursuivi en soirée avec les CASSETAS du Comité des Fêtes.

MERCI aux joueurs, à leurs parents et au public !

Yves Larrère - ascdesas@gmail.com





ACCA : HOMMAGE À MICHEL SUHUBIETTE

Discours du secrétaire de l'ACCA lors de l'AG du 5 juin 2026 : «Madame, Messieurs, chers amis chasseurs, ce soir, notre assemblée générale a une saveur un peu particulière. Nous ne sommes pas réunis seulement pour parler de chasse, de territoires ou de règlements ... mais aussi pour rendre hommage à un homme qui a profondément marqué la vie de notre ACCA.

Cet homme, c'est Michel Suhubiette.

Michel est arrivé dans notre commune en 1973. À l'époque, certains ici avaient encore tous leurs cheveux ... et d'autres n'étaient même pas encore chasseurs !

Très vite, Michel s'est investi dans la vie locale avec une énergie et une détermination qui le caractérisent encore aujourd'hui. Et quand je parle de détermination ... ceux qui ont déjà essayé de lui faire changer d'avis savent exactement de quoi je parle !

Pendant 48 années de présidence, Michel a été bien plus qu'un Président. Il a été un moteur, un rassembleur, parfois un arbitre ... et de temps en temps aussi un rappel à l'ordre à lui tout seul !

Avec son caractère fort, il a toujours défendu ses convictions. Mais il l'a fait avec une idée simple : faire avancer la chasse et préserver l'esprit de notre commune.

Depuis 1991, il a énormément contribué au dynamisme de la chasse sur notre territoire.

Il a œuvré au rapprochement de plusieurs communes, convaincu, fédéré, organisé, et surtout gardé le cap dans les moments plus compliqués. Ce qui force le respect chez Michel, c'est sa persévérance. Il a d'ailleurs

su faire ériger la Maison de la Nature en 2014. En 2023, il a passé le flambeau de la Présidence avec beaucoup d'émotion et soutient la nouvelle équipe avec constance.

Mais derrière cette ténacité, il y a surtout un homme profondément attaché aux autres, à la convivialité, aux traditions et à la transmission.

Et finalement, une ACCA, ce n'est pas seulement des cartes, des réunions ou des battues. Ce sont des femmes et des hommes qui donnent de leur temps pour que l'esprit collectif continue d'exister. Et Michel fait incontestablement partie de ceux qui auront laissé une empreinte durable.

Alors Michel, au nom de tous les membres de l'ACCA, merci.

Merci pour ton engagement.

Merci pour ton énergie. Merci pour ces 48 années de travail, de passion et de dévouement au service de la chasse et de nos communes.

Et parce qu'on ne tourne pas une page comme celle-là sans reconnaissance, nous souhaiterions aujourd'hui te proposer de devenir Président d'honneur de notre ACCA.

Une manière simple, mais sincère, de te dire que ta place restera toujours parmi nous.

Merci Michel.»



ENTRAIDE DU SEIGNANX

Depuis le mois de janvier 2026, l'association L'entraide du Seignanx poursuit ses actions de solidarité auprès des familles et personnes en difficulté.

Le 11 janvier, un concert solidaire a été organisé en l'église de Saint Martin de Seignanx. Cinq chorales ont participé à cette belle soirée placée sous le signe du partage et de la convivialité. Un public nombreux est venu encourager les choristes et a participé à une collecte intégralement reversée à l'association afin de soutenir les familles et les enfants en grande précarité. En février, une activité d'animation musicale a également été mise en place. Quatre personnes participent à des cours de guitare gratuits, animés bénévolement par notre ami Gérard, musicien engagé auprès de l'association.

Le 25 mars 2026, 25 places de rugby ont été offertes par la fondation de l'Aviron Bayonnais à des adhérents de l'association afin d'assister à un match.

À l'occasion de Pâques, 35 enfants et adolescents ont pu bénéficier d'un moment de convivialité grâce à un repas offert chez McDonald's, ainsi qu'à des parties de bowling pour les plus grands.

Le café Terra continue également son engagement solidaire en invitant une famille chaque mois. À ce jour, deux familles, soit 8 personnes, ont bénéficié d'un brunch offert au Café Terra de Saint André de Seignanx.

Durant les périodes de grands froids, l'association a poursuivi la distribution de vêtements, chaussures et couvertures aux personnes dans le besoin.

Au mois d'avril, une activité coiffure solidaire a également été proposée à cinq bénéficiaires.

Par ailleurs, l'association apporte régulièrement une aide au carburant pour des personnes en difficulté de mobilité, notamment celles qui travaillent et une aide alimentaire dans l'urgence.

Pour la fête des mères, comme chaque année, l'association participe à l'achat d'un petit présent destiné à toutes les mamans, un geste toujours très apprécié et offert avec bonheur par les enfants.

Comment nous aider ?

Devenez donateur, faites un geste solidaire, votre don est déductible de vos impôts, un reçu fiscal vous sera remis.



UNE NOUVELLE ANTENNE DU SECOURS POPULAIRE À SAINT MARTIN DE SEIGNANX



SALLE CAMIADE

Secours Populaire Français
Antenne du Seignanx
ST-MARTIN-DE-SEIGNANX



AIDE ADMINISTRATIVE



BOUTIQUE SOLIDAIRE



AIDE TECHNIQUE

ET ATELIERS DE CONVERSATION EN ANGLAIS... HELLO

VENEZ NOUS RENCONTRER !!!

CONTACT

📞 06.67.31.86.37
✉️ spf.antenneduseignanx@orange.fr

HORAIRES

JEUDI
10h à 17h

Depuis le 9 juin 2025, une antenne du Secours populaire français est ouverte à Saint-Martin-de-Seignanx.

Elle accueille le public chaque jeudi, de 10h à 17h, salle Camiade (avenue Barrère), dans sa boutique solidaire, accessible à toutes et à tous.

L'antenne intervient sur l'ensemble du canton du Seignanx pour venir en aide aux personnes en difficulté, sans distinction d'âge ou de situation. Elle organise une braderie mensuelle le dimanche, dont les dates sont communiquées via les réseaux sociaux, les plateformes Intramuros et Panneau Pocket.

Les bénévoles proposent également une aide administrative, des petits travaux domestiques, ainsi qu'un atelier de conversation en anglais.

Les permanences d'accueil et la collecte de dons ont lieu chaque jeudi. Toute personne motivée peut rejoindre l'équipe.

Contact : 06 67 31 86 37
spf.antenneduseignanx@orange.fr

SAINT ANDRÉ DES ARTS

Saint André des arts est une association qui réunit de chaleureuses personnes autour du modelage de l'argile.

Brigitte Laborde est aujourd'hui la présidente qui guide les adhérents avec joie et pétillance sur les domaines du modelage, de l'émaillage, de l'engobe et de la patine. C'est la reine du modelage en 3 dimensions, ses sculptures sont raffinées et élégantes avec parfois une touche d'humour ! Elle est secondée par notre inimitable Victoria qui, grâce à son expérience en la matière, partage ses merveilleux conseils avec bonheur. C'est notre secrétaire en cheffe ! Béatrix notre trésorière, avec sa patience, son humour et son franc parler, façonne des cruches somptueuses pour toute sa famille ! Elle a exploré durant ces 2 années presque tout l'univers de la table : petits pots de beurre, dessous de plats, plats...

Notre association est avant tout une belle rencontre entre adhé-

rents le vendredi soir de 18h à 22h, où chacun est libre de laisser s'exprimer ses envies. Ici, pas de professeur, ni de thème imposé. Quand vous venez à l'atelier mis à disposition par la mairie de Saint André, vous créez ce que vous voulez avec de l'argile blanche, chamottée, rouge ou noire. Puis, après un séchage de 3 semaines, place au biscuit (cuisson au four). Par la suite, il est possible de réaliser un émailage pour donner toute sa beauté à votre ouvrage et de nouveau une cuisson ! A moins que vous ayez eu la patience de réaliser une peinture à l'engobe au préalable.

Chaque début de projet est une aventure, il peut y avoir parfois des surprises, bonnes ou moins bonnes. Mais c'est en faisant de la poterie que l'on devient potier. Chaque bonne surprise nous donne envie de

recommencer et chaque mauvaise surprise nous apprend à persévérer. Quoiqu'il arrive, nous apprenons ensemble à explorer une discipline ancestrale et nous apprenons tous les uns des autres. L'entraide est le maître mot de l'atelier.

Pour vous faire découvrir nos œuvres et notre passion, nous organisons le 27 septembre, à la salle Mosaïque de Saint André de Seignanx, une journée d'exposition d'art dont l'événement réunira des artistes de différents univers : poterie, photographie... Des ateliers pour enfants et adultes vous seront proposés et vous pourrez vous restaurer sur place. Venez nous rencontrer lors de ce bel événement. Nous serons ravis de partager notre passion avec vous.



LORS DU FESTIMAI, LA COMÉDIE CARMEN ÉTAIT EN REPRÉSENTATION À SAINT ANDRÉ DE SEIGNANX !

Depuis 27 ans maintenant, c'est un rendez-vous artistique incontournable pour tous les habitants du Seignanx : le FestiMai. Les huit communes du territoire accueillent chacune un spectacle le temps d'un soir.

Ce festival culturel itinérant sur les huit communes du Seignanx, permet d'offrir, chaque week-end, des spectacles variés (humour, comédie, musique, artistes seuls ou en troupe) à des prix accessibles. Un abonnement auprès de l'Office de Tourisme d'Ondres permet d'assister à quatre spectacles à des prix encore plus attractifs.

Le samedi 09 mai à 21h, le Mur à Gauche de notre commune a accueilli le spectacle Carmen. Cette comédie décalée propose une relecture de la nouvelle de Prosper Mérimée, écrite au XIXe siècle. Devenu un opéra puis un spectacle vivant, l'indépendance de Carmen, une bohémienne andalouse est le fil conducteur du spectacle. Dans un décor épuré, les quatre artistes et leur régisseur mêlent humour, dialogues et n'ont pas hésité à faire quelques vocalises. L'interprétation des quinze personnages mêle la passion, la jalousie et la tragédie. Les changements de rôle s'enchaînent à grande vitesse, souvent à vue, dans une mécanique théâtrale. Le mélange subtil de l'humour et de la tragédie a créé

une ambiance vivante et conviviale. Pendant 1h20, Carmen a plongé les spectateurs dans l'Espagne du XIXe siècle. Les 220 places disponibles en gradins étaient toutes occupées, ce qui témoigne de l'attachement des habitants à ce festival culturel emblématique au sein du Seignanx. **L'accueil du public a été unanime** : jusqu'aux remerciements finaux, l'humour et l'énergie des artistes ont entraîné la salle dans un échange chaleureux et convivial.



COMICE AGRICOLE DU SEIGNANX : 130 ANS, ÇA SE FÊTE !

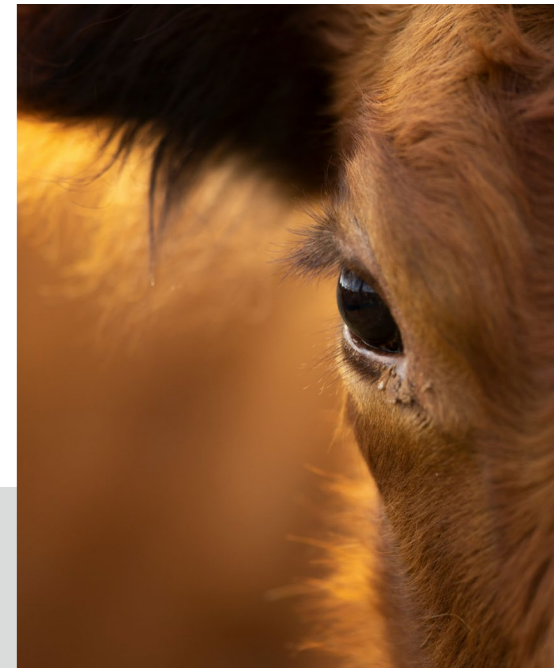
Le samedi 22 août 2026 au matin, vaches, chevaux, brebis, chèvres et volailles seront au rendez-vous autour de la traditionnelle omelette de notre comice cantonal.

Par des représentations de la vie rurale, les 8 communes du Seignanx animeront la matinée.

Le repas du midi, concocté par nos vaillants et fidèles bénévoles clôturera ce rendez-vous ancestral.

Depuis 130 ans, agriculteurs et éleveurs perpétuent ce moment de partage en démontrant également la vitalité de notre terroir.

Le Bureau du Comice



Spectacle du Festmai «Sur un fil»





UN PERSONNAGE HAUT EN COULEUR, LE VIEUX CANTONNIER

A la rubrique «Patrimoine, humour et fantaisie», le Conseil des Sages vous propose un texte écrit par Mme Suzanne Loustanau (1924 - 2023), ancienne directrice de l'école de Saint André et épouse de Mr Albert Loustanau, Maire du village de 1965 à 1989.

C'était dans les années cinquante, le cantonnier du village, un brave homme de cantonnier, un de ces êtres qui, légendairement se déplacent avec une sage lenteur : j'entends encore le crissement du gravier de la place sous ses bottes traînées lourdement...

Il n'avait jamais pu accorder sa pendule avec celle du clocher, la sienne étant sans doute restée «à l'heure vieille», si bien qu'il n'était jamais à son travail au moment prévu. Le matin, du reste, il avait soin de couper les gaz de son solex un peu avant la mairie, de façon à faire l'entrée la plus discrète possible sur la place du village. Il descendait alors à la remise de l'école où il rangeait sa monture, et gravissait péniblement les quelques mètres qui le séparaient de la place, pour venir s'asseoir sur les marches du cimetière. Là, commençait la longue et minutieuse tâche de rouler une cigarette. Mais, au moment d'allumer celle-ci, notre brave homme se rappelait avoir oublié les allumettes dans la sacoche de son engin, où il les conservait bien au sec. Il redescendait donc jusqu'au garage, allumait sa cigarette et remontait d'un pas pesant... pour s'apercevoir qu'elle s'était éteinte en chemin il recommençait donc ses allées et venues, immanquablement chaque matin.

Venait alors très vite l'heure du déjeuner, un rite à ne manquer sous aucun prétexte : il sortait de sa musette un impressionnant casse-croûte et son «litron» de gros rouge, et s'installait confortablement sur les marches, pour un copieux repas. Les jours de mauvais temps, il se réfugiait dans le fournil du boulanger... La matinée de travail était déjà sérieusement compromise !

Assez souvent, on ne le voyait même pas avant midi ! Il s'excusait alors devant M. le Maire, n'étant jamais à court d'arguments : c'était le cochon qui s'était échappé ou la vache qui s'était mise à vouloir vèler juste au moment de son départ (il devait avoir une vache prodigieuse qui lui donnait au moins une demi-douzaine de veaux par an !)... ou encore sa Mélanie, une maîtresse femme, fraîche et bien en chair mais qui avait, paraît-il un souffle au coeur, lequel l'avait empêchée de se lever ce matin-là...

Notre cantonnier était un contemplatif, voire un méditatif : on le voyait souvent immobile, appuyé sur le manche de son outil, au milieu du pré de l'école qu'il était censé faucher, et cela pouvait bien durer un bon quart d'heure. A quoi pensait-il ? Sans doute laissait-il reposer son outil dont il avait le plus grand soin. S'il s'agissait de la faux,

il consacrait à son entretien une bonne partie de la journée : il s'asseyait à l'ombre des platanes de la place, et tapait tout doucement trois petits coups de marteau sur la lame qu'il regardait ensuite longuement, puis recommençait avec le même soin (ne jamais brutaliser un outil, disait-il), il caressait encore la lame de sa pierre à aiguiser, en éprouvait le fil entre son pouce et son index, sérieusement, donc sans hâte, la contemplait, la retournait, l'examinait dans les moindres détails, et satisfait mais comme à regret, repartait vers le pré.

En automne, on pouvait s'offrir un spectacle unique en son genre : le cantonnier balayant la cour de l'école, sans bouger pratiquement les pieds, le vent rabattant les feuilles au fur et à mesure que le balai les entassait, et cela pouvait durer un certain temps !

Mais lorsque notre homme accomplissait un travail «de force», et il était fort comme un turc, tout le village en profitait : un jour, alors qu'il avait entrepris de creuser un trou dans lequel devait être planté le mai, on entendit tout à coup des hurlements : «aïe ! aïe ! aïe !», et un torrent de grossièretés... Les portes s'ouvrirent, on se précipita vers le malheureux :



* «Tu t'es fait mal, Ernest ?

— Oh, non, mais j'aurais bien pu m'en faire !» Et il se mit à injurier publiquement et dans sa savoureuse langue gasconne le maudit caillou sur lequel sa pioche avait glissé !

Le gros travail de l'année, c'était l'entretien du cimetière aux approches de la Toussaint. Il y consacrait au moins tout le mois d'octobre. Un jour, M. le Maire le recherchant, finit par le découvrir assis sur une tombe, l'air pensif, la cigarette au bec :

* «Eh bien, Ernest, que fais-tu là ?

— Ah ! Monsieur le Maire, j'étais venu voir ce pauvre Jules ! Ça, c'était un brave homme, et serviable, et gentil...»

Et voilà notre cantonnier qui se met à sangloter en poursuivant le panegyrique dû habituellement à tout défunt...

* «Allons, allons, Ernest, remets-toi ! Ce n'est plus le moment d'avoir du chagrin...»

Et notre Maire laisse là ce coeur trop tendre, feignant de ne point voir, glissée dans un vase funéraire une bouteille vide, véritable responsable d'une émotivité pour le moins suspecte. Mais la patience d'un Maire a ses limites. Il arrivait au nôtre de reprocher à son employé son peu de rendement, surtout lorsqu'il s'agissait de curage de fossés

ou de taille de haies, travaux se faisant normalement loin de l'oeil du maître, en pleine campagne. Notre édile recevait alors un abattage monstre, du genre :

«Ah, on voit bien que vous n'avez jamais tenu qu'un porte-plume dans votre main, que vous ne savez pas ce qu'est un manche de faux ou de pioche ! Et puis si vous n'êtes pas content vous n'avez qu'à prendre ma place... Je voudrais bien vous y voir ! etc, etc...»

Le lendemain de cette courageuse rébellion, notre cantonnier arrivait à l'heure, frappait chez M. le Maire, à la porte de derrière et, sans un mot, sortait de sa musette le plus discrètement possible, un beau brochet, un lapin pris au collet ou un fromage blanc du lait de sa vache...

Un jour, on n'a plus entendu traîner ses bottes sur le gravier. Il avait pris sa retraite et quitté le pays, le vieux cantonnier. Et ce fut comme s'il manquait quelque chose à la place du village. Pour nous, les anciens, son âme hante encore l'ombre des vieux platanes, tant il est fixé pour toujours dans notre mémoire.

C'était vraiment un personnage !

S. Loustanau,
Saint André de Seignanx



DU
LUNDI 16
NOVEMBRE 2026
AU
JEUDI 19
NOVEMBRE 2026

DE
15h00
À 18h00

SALLE DU
CONSEIL MUNICIPAL
Saint-André
De Seignanx

ENTRÉE LIBRE



Créations originales



Maquettes & constructions



Univers variés pour tous



Ouvert à tous petits & grands

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi

— sauf le mercredi

Lundi : 8h30-12h30 / Mardi : 8h30-12h30 / Jeudi :

8h30-12h30 / Vendredi : 8h30-12h30 et 13h-17h

Mail : accueil@saintandredeseignanx.fr

Site : www.saintandredeseignanx.fr

Page Facebook : www.facebook.com/communesaintandredeseignanx (accessible sans profil/compte)

ACCUEIL / ETAT CIVIL / AFFAIRES GENERALES / VIE ASSOCIATIVE

05 59 56 79 90

Mail : accueil@saintandredeseignanx.fr

ACTION SOCIALE / ADMINISTRATION GENERALE

05 59 56 79 92

Mail : administration@saintandredeseignanx.fr

URBANISME / VOIRIE / ADMINISTRATION GENERALE / BUDGET

05 59 56 79 68

Mail : urbanisme@saintandredeseignanx.fr

ELECTIONS / CIMETIERES / ENVIRONNEMENT / ADMINISTRATION GENERALE

05 59 56 79 90

Mail : secretariat@saintandredeseignanx.fr

SERVICES TECHNIQUES

05 59 56 79 94 ou 06 71 85 87 49

Mail : servicetechniques@saintandredeseignanx.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

05 59 56 79 96

Mail : restaurantscolaire@saintandredeseignanx.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

05 59 56 79 60

Mail : acm.douspichouns@saintandredeseignanx.fr

ECOLES

Primaire : 05 59 56 79 98

Maternelle : 05 59 56 79 97

AFFAIRES SCOLAIRES

Mail : affairescolaires@saintandredeseignanx.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

05 59 56 79 95 – Ouvert les : Mardi : 16h-17h30,

Jeudi : 16h-18h, Samedi : 11h-12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

05 59 56 79 67

Ouvert les : Lundi, Mardi, Jeudi,

Vendredi et Samedi de 9h à 12h

DECHETTERIE DE SAINT ANDRE DE SEIGNANX

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-18h

Jeudi : 8h-12h / 13h30-18h

Samedi : 8h-12h

[Rubrique numéros des services sociaux et appels d'urgence :](#)

Service Départemental Action Sociale du Conseil Départemental des Landes

Permanence téléphonique du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 10h00 au 05.59.64.34.86

Enfance maltraitée : le 119 (anonyme et gratuit)

Violence Femmes Info : 3919 (24h/24 et 7j/7j)

Mission locale landaise : 05 59 74 84 17

CPAM – tél : 3646 – antenne de Tarnos

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

France Travail – Numéro Vert Appel Gratuit 3949

Allo Service Public : 3939

Sida Info Service : 0 810 840 800

Fil Santé Jeune : 0 800 025 236

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

URGENCE EUROPEEN : 112

Drogue Tabac : 113 ou 0 800 23 13 13

Discrimination Raciale : 3928

Samu Social : 115

Aide au Logement étudiant Prime d'activité :

www.caf.fr

[Infos légales :](#)

Responsable publication : Jean Baylet

Mairie Saint André de Seignanx - 900 exemplaires

Conception graphique : David Duphil

Impression : Aberadere

Crédits photos : Mairie, ASC Saint André,

David Duphil, Unsplash

AGENDA 2026

Lundi 13 juillet

Méchoui de Lous Pagayous

—
Mosaïque

Du 31 juillet au 3 août

Fêtes d'été

—
Bourg

Samedi 29 août

Challenge volley

—
City stade/Mur à gauche

Samedi 5 septembre

Forum des Assos

—
Mur à gauche

19-20 septembre

Rassemblement des Bik'hearts

—
Mosaïque

Dimanche 27 septembre

Au fil de l'Art

—
Bourg

Vendredi 16 octobre

Spectacle « Paris-Istanbul »

—
Mosaïque

Samedi 7 novembre

Repas cidrerie par les Zonitos

—
Mosaïque

Samedi 28 novembre

Marché de Noël

—
Mosaïque

Samedi 5 décembre

Téléthon

—
Bourg



/communesaintandredeseignanx



www.saintandredeseignanx.fr

